

C.3

Catalogue 87-517 Occasional

Catalogue 87-517 Hors série

GOVERNMENT EXPENDITURES  
ON CULTURE IN CANADA

DÉPENSES PUBLIQUES AU TITRE  
DE LA CULTURE AU CANADA

1982-83 to 1986-87

1982-83 à 1986-87

CULTURE STATISTICS

STATISTIQUES DE LA CULTURE



STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA  
 JAN 15 1990  
 LIBRARY BIBLIOTHÈQUE



Statistics Canada

Statistique Canada

Canada

## Data in Many Forms . . .

Statistics Canada disseminates data in a variety of forms. In addition to publications, both standard and special tabulations are offered on computer print-outs, microfiche and microfilm, and magnetic tapes. Maps and other geographic reference materials are available for some types of data. Direct access to aggregated information is possible through CANSIM, Statistics Canada's machine-readable data base and retrieval system.

## How to Obtain More Information

Inquiries about this publication and related statistics or services should be directed to:

Culture Sub-division,  
Education, Culture and Tourism Division,

Statistics Canada, Ottawa, K1A 0T6 (Telephone: 951-6863) or to the Statistics Canada reference centre in:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montreal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Toll-free access is provided in all provinces and territories, for users who reside outside the local dialing area of any of the regional reference centres.

Newfoundland and Labrador	1-800-563-4255
Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island	1-800-565-7192
Quebec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-262-3907
Southern Alberta	1-800-472-9708
British Columbia (South and Central)	1-800-663-1551
Yukon and Northern B.C. (area served by Northwestel Inc.)	Zénith 0-8913
Northwest Territories (area served by Northwestel Inc.)	Call collect 403-495-2011

## How to Order Publications

This and other Statistics Canada publications may be purchased from local authorized agents and other community bookstores, through the local Statistics Canada offices, or by mail order, to Publication Sales, Statistics Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Facsimile Number 1(613)951-1584

National toll free order line 1-800-267-6677

Toronto  
Credit card only (973-8018)

## Des données sous plusieurs formes . . .

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographique sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinaire et le système d'extraction de Statistique Canada.

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Sous-division de la culture,  
Division de l'éducation, de la culture et du tourisme,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 951-6863) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Winnipeg	(983-4020)
Halifax	(426-5331)	Regina	(780-5405)
Montréal	(283-5725)	Edmonton	(495-3027)
Ottawa	(951-8116)	Calgary	(292-6717)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-262-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la Northwestel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la Northwestel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-2011

## Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)951-7277

Numéro du télinographe 1(613)951-1584

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto  
Carte de crédit seulement (973-8018)



**GOVERNMENT EXPENDITURES  
ON CULTURE IN CANADA**

**1982-83 to 1986-87**

**CULTURE STATISTICS**

**DÉPENSES PUBLIQUES AU TITRE  
DE LA CULTURE AU CANADA**

**1982-83 à 1986-87**

**STATISTIQUES DE LA CULTURE**

**Statistics Canada**

Education, Culture and Tourism Division

Extracts from this publication may be reproduced for individual use without permission provided the source is fully acknowledged. However, reproduction of this publication in whole or in part for purposes of resale or redistribution requires written permission from the Programs and Publishing Products Group.

Acting Permissions Officer, Crown Copyright Administration, Canadian Government Publishing Centre, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Published under the authority of the  
Minister of Regional Industrial Expansion

© Minister of Supply  
and Services Canada 1990

January 1990

Price: Canada, \$35.00  
Other Countries, \$42.00

Payment to be made in Canadian funds or equivalent

Catalogue 87-517

ISBN 0-660-54221-8

Ottawa

**Statistique Canada**

Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et produits d'édition, agent intermédiaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Publication autorisée par le  
ministre de l'Expansion industrielle régionale

© Ministre des Approvisionnements  
et Services Canada 1990

Janvier 1990

Prix: Canada, \$35.00  
Autres pays, \$42.00

Paiement en dollars canadiens ou équivalent

Catalogue 87-517

ISBN 0-660-54221-8

Ottawa

## Symbols

The following standard symbols are used in Statistics Canada publications:

- .. figures not available.
- ... figures not appropriate or not applicable.
- nil or zero.
- amount too small to be expressed.
- P preliminary figures.
- r revised figures.
- x confidential to meet secrecy requirements of the Statistics Act.

This publication was prepared under the direction of:

- Kathleen K. Campbell, Director, Education, Culture and Tourism Division
- Iain McKellar, Assistant Director, Culture Sub-division
- Roberta Sametz, Chief, Cultural Activities and Institutions Section
- Norman Verma, Project Manager, Government Expenditures Surveys

## Acknowledgments

### Cover Photos

- Royal Winnipeg Ballet  
Courtesy of the National Arts Centre
- Legislative Library, Halifax  
SSC - Photo Centre  
Photo by Bryce Flynn
- Satellite  
Courtesy of Communications Canada

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- P nombres provisoires.
- r nombres rectifiés.
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.

Cette publication a été rédigée sous la direction de:

- Kathleen K. Campbell, directrice, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme
- Iain McKellar, directeur adjoint, Sous-division de la culture
- Roberta Sametz, chef, Section des activités et institutions culturelles
- Norman Verma, chargé de projet, Enquêtes sur les dépenses publiques

## Remerciements

### Photos de la page couverture

- Royal Winnipeg Ballet  
Offerte par le Centre national des arts
- Bibliothèque de l'Assemblée législative, Halifax  
Photo Centre - ASC  
Photo de Bryce Flynn
- Antenne parabolique  
Offerte par le ministère des Communications

## **Acknowledgments**

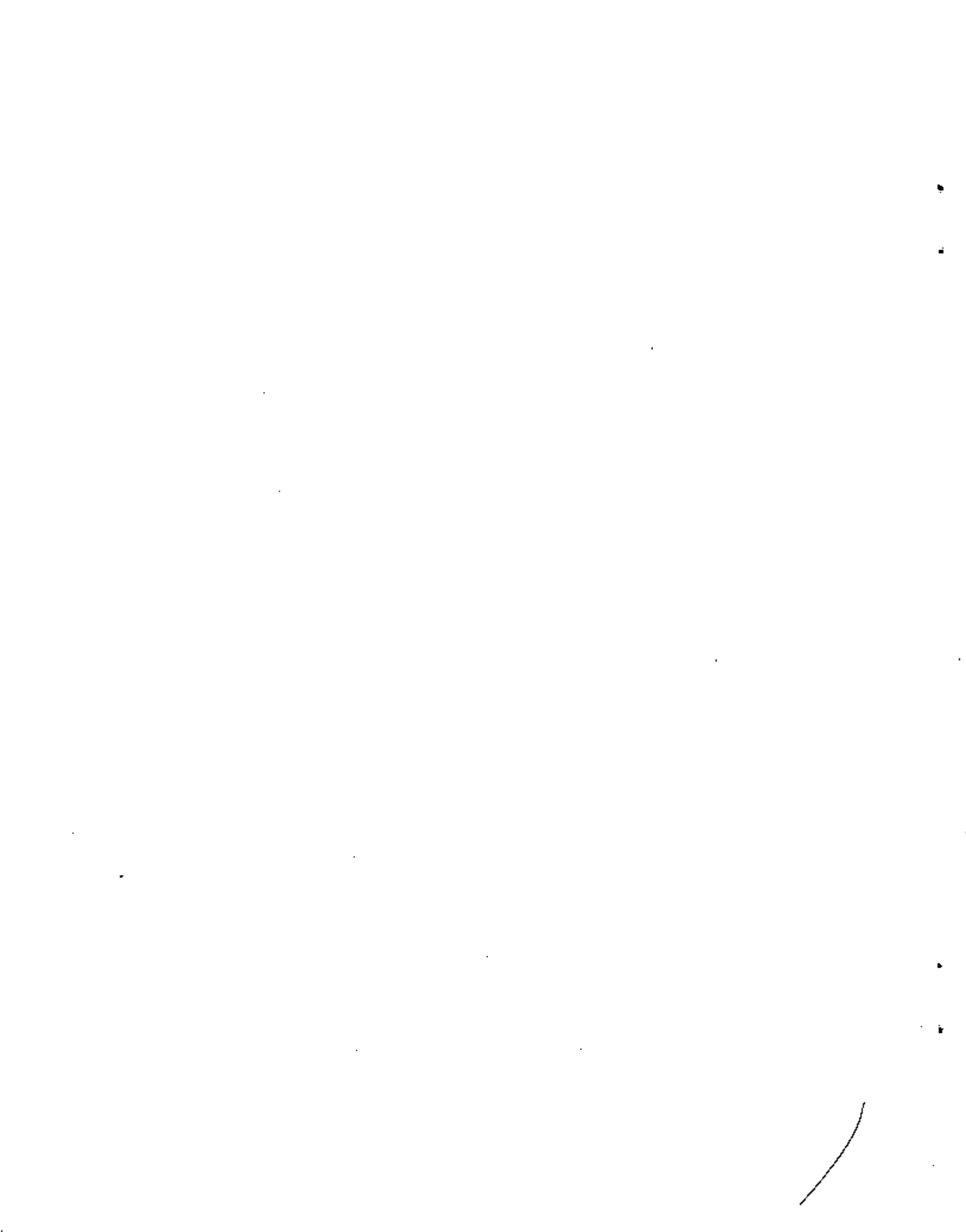
We are thankful to Terry Cheney for his valuable assistance in undertaking the research leading to the preparation of this publication. Thanks are also due to Gaston Blais, René Lemieux, Mary Cotter, Pat Ahearn, Jeffrey Bull and Tom Caplan for their contributions and comments on early drafts.

The author is grateful to other project managers of the Culture Sub-division for providing related statistical information. The final manuscript was prepared by Norman Verma, project manager, Government Expenditures Surveys.

## **Remerciements**

Nous sommes reconnaissants à Terry Cheney pour sa précieuse collaboration à la recherche qui a mené à la réalisation de cette publication. Nous désirons aussi remercier Gaston Blais, René Lemieux, Mary Cotter, Pat Ahearn, Jeffrey Bull et Tom Caplan pour leur contribution et leurs commentaires au sujet des versions provisoires.

L'auteur désire aussi exprimer sa reconnaissance envers les autres chargés de projet de la Sous-division de la culture qui ont fourni les renseignements statistiques nécessaires. La version définitive a été rédigée par Norman Verma, chargé de projet, Enquêtes sur les dépenses de l'administration publique.



## Table of Contents

	Page
Highlights	9
Introduction	11
Government Expenditures on Culture	17
<b>Cultural Industries</b>	20
Broadcasting	21
Film and Video	24
Publishing	29
Sound Recording	33
<b>Arts, Heritage and Libraries</b>	37
The Arts	37
Heritage	41
Libraries	43
Artists	44

### Text Table

I	Chronology of Major Events in Government Involvement in Arts and Culture	13
II	Selected Roles of Government in Arts and Culture in Canada	15
III	Government Expenditures on Publishing, 1986-87	31
IV	Government Expenditures on Selected Heritage Activities, 1986-87	42

### Figure

I	Federal, Provincial and Municipal Government Expenditures on Culture, 1986-87	17
II	Total Government Expenditures on Culture, by Sector, 1986-87	18
III	Percentage Distribution of Federal and Provincial Government Expenditures on Culture, by Type of Expenditure, 1986-87	19
IV	Percentage Distribution of Federal and Provincial Government Expenditures on Culture, by Function, 1986-87	19

## Table des matières

	Page
Faits saillants	9
Introduction	11
Dépenses publiques au titre de la culture	17
<b>Industries culturelles</b>	20
Radiodiffusion et télévision	21
Cinéma et vidéo	24
Edition	29
Enregistrement sonore	33
<b>Arts, patrimoine et bibliothèques</b>	37
Arts	37
Patrimoine	41
Bibliothèques	43
Artistes	44

### Tableau explicatif

I	Principaux événements artistiques et culturels auxquels ont participé les administrations publiques, selon l'ordre chronologique	13
II	Exemples d'interventions des administrations publiques au titre des arts et de la culture au Canada	15
III	Dépenses publiques au titre de l'édition, 1986-1987	31
IV	Dépenses publiques au titre de certaines activités du patrimoine, 1986-1987	42

### Figure

I	Dépenses des administrations fédérale, provinciales et municipales au titre de la culture, 1986-1987	17
II	Total des dépenses publiques au titre de la culture, selon le secteur, 1986-1987	18
III	Répartition en pourcentage des dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre de la culture, selon le genre de dépense, 1986-1987	19
IV	Répartition en pourcentage des dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre de la culture, selon la fonction, 1986-1987	19

## Table of Contents - Continued

## Table des matières - suite

Figure	Page	Figure	Page
V	22	V	22
Federal and Provincial Government Expenditures on Broadcasting, by Province, 1986-87		Dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre de la radiodiffusion et de la télévision, selon la province, 1986-1987	
VI	24	VI	24
Television Viewing, Fall 1987		Écoute de la télévision, automne 1987	
VII	25	VII	25
Revenue from the Distribution of Film and Video, 1980-81 to 1985-86		Recettes de la distribution de films et de bandes vidéo, 1980-1981 à 1985-1986	
VIII	25	VIII	25
Revenue from the Distribution of Film and Video, by Country of Financial Control, 1980-81 to 1985-86		Recettes de la distribution de films et de bandes vidéo, selon le pays du contrôle financier, 1980-1981 à 1985-1986	
IX	26	IX	26
Total and Per Capita Federal and Provincial Government Expenditures on Film and Video, by Province, 1986-87		Dépenses totales et par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des films et des bandes vidéo, selon la province, 1986-1987	
X	27	X	27
Total and Per Capita Federal and Provincial Government Grants and Contributions for Film and Video, by Province, 1986-87		Subventions et contributions totales et par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des films et des bandes vidéo, selon la province, 1986-1987	
XI	28	XI	28
Revenue from the Distribution of T.V., Pay T.V. and Home Video, 1980-81 to 1985-86		Recettes de la distribution de productions de télévision, de télévision payante et de vidéo domestique, 1980-1981 à 1985-1986	
XII	30	XII	30
Domestic Sales of Books Published in Canada, by Origin of Financial Control of Firm and Commercial Category of Book, 1986-87		Ventes intérieures de livres publiés au Canada, selon l'origine du contrôle financier de l'entreprise et la catégorie commerciale du livre, 1986-1987	
XIII	30	XIII	30
Estimated Revenue of Canadian Periodicals, by Source of Revenue, 1984-85 to 1986-87		Estimation des recettes des périodiques canadiens, selon la source des recettes, 1984-1985 à 1986-1987	
XIV	34	XIV	34
Estimate of the Total Recording Market in Canada, 1975-76 to 1986-87		Estimation de l'ensemble du marché de l'enregistrement sonore au Canada, 1975-1976 à 1986-1987	
XV	35	XV	35
Sales of Records and Tapes, by Canadian and Foreign Controlled Companies, 1986-87		Ventes de disques et de bandes des entreprises sous contrôle canadien et sous contrôle étranger, 1986-1987	
XVI	39	XVI	39
Federal and Provincial Government Expenditures on Performing Arts, by Province, 1986-87		Dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre des arts d'interprétation, selon la province, 1986-1987	
XVII	39	XVII	39
Per Capita Federal and Provincial Government Expenditures on Performing Arts, Ranked by Province, 1986-87		Classement par province des dépenses par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des arts d'interprétation, 1986-1987	
XVIII	40	XVIII	40
Revenue and Expenses per Spectator of Performing Arts Companies, 1986		Recettes et dépenses par spectateur des compagnies d'arts d'interprétation, 1986	

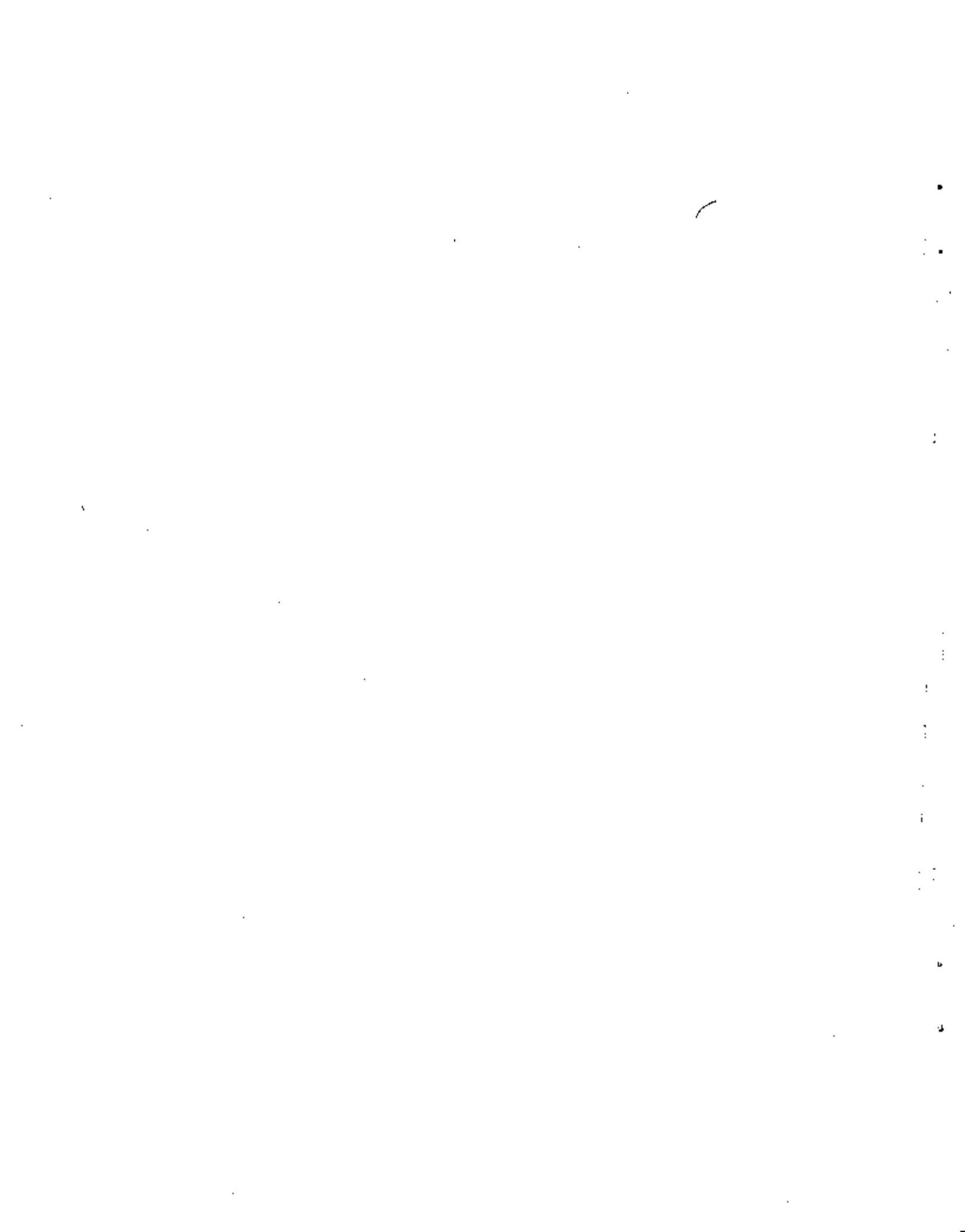


**Table of Contents - Concluded**

	Page
<b>Figure</b>	
XIX Percentage Increase in Federal and Provincial Government Expenditures on Heritage, 1982-83 to 1986-87	41
XX Total and Per Capita Federal and Provincial Government Expenditures on Heritage, by Province, 1986-87	43
XXI Government Expenditures on Libraries, by Province and Type of Library, 1986-87	45
<b>Appendix</b>	
I Methodology	47
II Data Quality	48
III Definitions	48

**Table des matières - fin**

	Page
<b>Figure</b>	
XIX Augmentation en pourcentage des dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre du patrimoine, 1982-1983 à 1986-1987	41
XX Dépenses totales et par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre du patrimoine, selon la province, 1986-1987	43
XXI Dépenses publiques au titre des bibliothèques, selon la province et le genre de bibliothèque, 1986-1987	45
<b>Annexe</b>	
I Méthodologie	47
II Qualité des données	48
III Définitions	48



## Highlights

- In 1986-87, governments (federal, provincial and municipal) spent a total of \$4.7 billion on cultural activities, representing 1.6% of all government spending.
- Federal spending on cultural activities was \$2.5 billion, 2% of its total budget. Federal cultural expenditures grew at an average annual rate of 7.4% since 1982-83.
- Operating and capital budgets of federal cultural departments and agencies accounted for 87% of the total federal cultural budget, whereas financial aid to artists and to cultural organizations, industries and institutions represented 13%.
- Provincial governments spent a total of \$1.4 billion on culture, representing 1.2% of their total budgets. Provincial spending on culture grew at an average annual rate of 7.1% between 1982-83 and 1986-87.
- Provincial governments devoted 39% of their total cultural budget to operating and capital spending, while the remaining budget (61%) was used for financial aid to artists and to cultural industries, institutions and organizations.
- Municipal governments spent a total of \$0.8 billion on arts and culture, 1.8% of their total budgets.
- Spending by all levels of government on the culture industries was \$1.8 billion. It grew at an average annual rate of 7.2% from 1982-83.
- Libraries were the second largest area of government expenditures at just over one billion dollars.
- Government expenditures on heritage activities totalled about \$0.9 billion. Federal and provincial spending on heritage grew at an average annual rate of 7.8% from 1982-83 to 1986-87.
- Government spending on the performing arts amounted to \$222 million. Federal and provincial spending on this activity was up 8% since 1982-83.

## Faits saillants

- En 1986-1987, les administrations fédérale, provinciales et municipales ont consacré au total \$4.7 milliards aux activités culturelles, ce qui représente 1.6% du total des dépenses publiques.
- Les dépenses fédérales au titre de la culture se sont chiffrées à \$2.5 milliards, soit 2% du budget total. Depuis 1982-1983, elles ont progressé à un taux annuel moyen de 7.4 %.
- Les budgets des dépenses de fonctionnement et d'investissement des ministères et organismes fédéraux à vocation culturelle ont représenté 87% de l'ensemble du budget culturel de l'administration fédérale, tandis que l'aide financière accordée aux artistes et aux établissements, entreprises et industries culturelles constituait 13%.
- Les administrations provinciales ont dépensé au total \$1.4 milliard au chapitre de la culture, ce qui représente 1.2% de l'ensemble de leur budget. Les dépenses provinciales à ce titre ont augmenté à un taux annuel moyen de 7.1% entre 1982-1983 et 1986-1987.
- Les administrations provinciales ont consacré 39% de leur budget culturel aux dépenses de fonctionnement et d'investissement, et le reste du budget (61%) aux subventions octroyées à des artistes et à des entreprises, des établissements et des organismes à vocation culturelle.
- Les administrations municipales ont dépensé au total \$0.8 milliard au chapitre des arts et de la culture, ce qui représente 1.8% de l'ensemble de leurs budgets.
- Les dépenses totales des administrations publiques de tous les paliers versées aux industries culturelles se sont chiffrées à \$1.8 milliard, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 7.2% depuis 1982-1983.
- Les bibliothèques, qui représentent le deuxième plus grand secteur des dépenses du gouvernement, ont reçu un peu plus de \$1 milliard.
- Les dépenses publiques au titre des activités du patrimoine se sont chiffrées au total à environ \$0.9 milliard. Les dépenses fédérales et provinciales à ce chapitre ont augmenté de 7.8% en moyenne chaque année de 1982-1983 à 1986-1987.
- Les dépenses publiques dans le secteur des arts d'interprétation se sont élevées à \$222 millions. Les dépenses fédérales et provinciales à ce titre ont augmenté de 8% depuis 1982-1983.



## Introduction

Civilizations are characterized and remembered by their art and cultural activities: outstanding artists and works of art, arts facilities and productions, major episodes from a nation's heritage, become indistinguishable from civilization as a whole.

Culture is also a part of a nation's economic life, creating jobs and wealth in the community. It serves as a vehicle to stimulate the economy through major construction projects, productions and employment opportunities.

In recent times, as economies have flourished, arts and cultural activities have become more widely available and support for them has become more broadly based, and more public. Nations have invested in preserving their heritage, in developing and promoting their arts, and in giving the arts the facilities in which to present themselves to wider audiences.

Today, in Canada, arts and culture are supported through the combined efforts of the public and private sectors. Governments at all levels, federal, provincial and municipal, give considerable financial assistance to artists and to cultural organizations.

At the federal level, Communications Canada and its related agencies provide financial support to the arts and culture. The Department supports a wide variety of cultural activities and projects through various granting programs, such as the Cultural Initiatives Program, Book Publishing Industry Development Program and the Sound Recording Development Program.

Similarly, at the provincial and municipal levels, support is provided to arts and culture. For example, in Ontario, the Ministry of Culture and Communications and its related agencies (such as the Ontario Arts Council) are the major source of financial aid to artists and to cultural institutions and organizations.

Recently, lottery revenue has played an important role in government support to arts and culture. At the federal level, support provided under the Cultural Initiatives Program was financed by this means. Lottery support to the arts has also been growing at the provincial level. In Ontario alone, lottery-financed cultural spending amounted to about \$50 million in 1986-87.

"Culture" can mean many things: it may mean arts activities alone, or the entire social character of a people. Bearing in mind that definitions of culture "

Les civilisations sont caractérisées et inscrites dans les mémoires par leurs activités artistiques et culturelles. Les artistes et les oeuvres d'art exceptionnels, les installations et les productions artistiques ainsi que les principaux épisodes de l'histoire d'une nation font partie intégrante de la civilisation.

La culture contribue également à la vie économique d'une nation. En effet, elle permet de créer des emplois et joue un rôle important dans la prospérité de la collectivité. Elle offre un moyen de stimuler l'économie avec d'importants projets de construction et la possibilité de réaliser des productions et de créer des emplois.

Ces dernières années, l'économie est en plein essor, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'activités artistiques et culturelles dont le financement provient de sources plus diversifiées, entre autres du secteur public pour une part de plus en plus grande. Les nations ont investi pour préserver leur héritage, développer et promouvoir les arts et mettre au service de ces derniers les installations qui permettront de les faire connaître à un public plus vaste.

Aujourd'hui, au Canada, les arts et la culture jouissent de l'aide conjointe des secteurs public et privé. Les administrations publiques des divers paliers, fédéral, provincial et municipal, apportent une aide financière considérable aux artistes et aux organismes culturels.

En ce qui concerne l'administration publique fédérale, le ministère des Communications et les organismes connexes apportent leur appui financier aux arts et à la culture. Ce ministère finance un large éventail d'activités et de projets culturels à l'aide de divers programmes de subventions, notamment, le Programme des initiatives culturelles, le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition et le Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore.

Les administrations publiques provinciales et municipales viennent aussi en aide aux arts et à la culture. Ainsi, le ministère des Affaires culturelles et des Communications de l'Ontario et les organismes qui en dépendent (p.ex. le Conseil des arts de l'Ontario) sont les principales sources de l'aide financière accordée aux artistes et aux établissements et organismes culturels.

Récemment, les recettes des loteries ont constitué une part importante de l'aide apportée aux arts et à la culture par les administrations publiques. En ce qui concerne l'administration publique fédérale, l'aide financière apportée en vertu du Programme des initiatives culturelles provient des loteries. Les provinces ont de plus en plus recours à ce genre d'aide. En 1986-1987, en Ontario uniquement, les sommes provenant des loteries qui ont été dépensées au titre de la culture se sont élevées à environ \$50 millions.

Le mot "culture" a bien des significations et peut désigner les activités artistiques mêmes ou l'ensemble des caractéristiques sociales d'un peuple. Le présent rapport

vary widely, this report focuses on examining data on government spending on a wide variety of cultural activities. The data for these activities are collected from the Survey of Government Expenditures on Culture.

Data on public spending serve as an indicator of government involvement with arts and culture. Many of the ways in which government can influence arts and culture are not, however, reflected in expenditure figures: for example, the use of regulation costs little but can exert great influence on cultural activities. The figures in this publication are, therefore, only a partial glimpse of the impact of government on culture.

### Cultural Sectors

Governments divide almost all their cultural spending among three sectors:

- **Cultural Industries:** broadcasting, film and video, book and periodical publishing and sound recording.
- **Arts:** performing arts, arts education, visual arts and crafts, and artists.
- **Heritage:** libraries, arts galleries, museums, historic parks and sites, nature and provincial parks, and archives.

Governments also fund multicultural and multidisciplinary organizations such as festivals and cultural centres.

### Government and Culture

Public support for culture began before Confederation. Involvement increased after the turn of the century, evolving into today's large-scale federal, provincial and municipal presence. In some areas, government involvement increased over time, as in the case of the National Museums. Royal Commissions initiated involvement in other areas: the Aird Report preceded the federal government's founding of the Canadian Broadcasting Corporation. Text Table 1 provides a detailed chronology of the major events in this development.

The traditional areas of government support include museums, libraries and concert halls. Today, involvement also includes support for commercial activities in broadcasting, film, publishing and sound recording.

Federal and provincial departments and agencies manage this involvement working directly and indirectly with cultural organizations. Governments have used a number of different mechanisms to influence or assist cultural activities as shown below.

porte donc sur l'examen des données relatives aux dépenses des administrations publiques au titre d'un large éventail d'activités culturelles, données qui sont recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des administrations publiques au titre de la culture.

Les données sur les dépenses des administrations publiques sont des indicateurs du rôle que joue le gouvernement dans les arts et la culture. Cependant, ces chiffres ne rendent pas compte de tous les moyens utilisés par l'administration publique pour influencer les arts et la culture. Par exemple, le fait d'avoir recours à la réglementation entraîne peu de frais mais peut avoir une grande influence sur les activités culturelles. Par conséquent, les chiffres figurant dans cette publication ne représentent qu'un aspect de l'influence de l'administration publique sur la culture.

### Secteurs culturels

Les administrations publiques répartissent presque tout leur budget culturel entre les trois secteurs suivants:

- **Industries culturelles:** radiodiffusion et télévision, cinéma et vidéo, édition du livre et du périodique et enregistrement sonore.
- **Arts:** arts d'interprétation, enseignement des arts, arts visuels et artisanat, et artistes.
- **Patrimoine:** bibliothèques, galeries d'art, musées, parcs et lieux historiques, parcs naturels et provinciaux, et archives.

Les administrations publiques financent également des activités multiculturelles et multidisciplinaires telles que les festivals et les centres culturels.

### Administrations publiques et culture

Le soutien public au titre de la culture a commencé avant la Confédération. Il s'est accru dès le début du siècle et se traduit aujourd'hui par la participation active des administrations fédérale, provinciales et municipales. Dans certains domaines, la contribution publique a augmenté graduellement, comme c'est le cas des Musées nationaux. Dans d'autres domaines, ce sont les Commissions royales qui ont donné le coup d'envoi. Le rapport Aird, par exemple, est à l'origine du financement, par l'administration fédérale, de la Société Radio-Canada. Le tableau explicatif 1 fournit une liste chronologique détaillée des principaux événements qui sont survenus à ce niveau.

Les musées, les bibliothèques et les salles de concert notamment reçoivent depuis toujours une aide publique. Aujourd'hui, cette aide s'étend aussi aux activités commerciales qui touchent la radiodiffusion et télévision, la cinématographie, l'édition et l'enregistrement sonore.

Les organismes et les ministères fédéraux et provinciaux coordonnent leur participation en travaillant directement et indirectement avec les industries culturelles. Ils se sont servis d'un certain nombre de mécanismes, décrits ci-après, pour influencer sur les activités culturelles ou pour les appuyer.

TEXT TABLE I. Chronology of Major Events in Government Involvement in Arts and Culture

TABLEAU EXPLICATIF I. Principaux événements artistiques et culturels auxquels ont participé les administrations publiques, selon l'ordre chronologique

Event	Year Année	Événement
- Initial museum collections: - National geological survey - New Brunswick Museum - Montreal Museum of Fine Arts	Before 1867/ avant 1867	- Premières collections de musées: - Enquête géologique nationale - Musée du Nouveau-Brunswick - Musée des beaux-arts de Montréal
- Public Archives of Canada	1872	- Archives publiques du Canada
- National Gallery	1880	- Musée des beaux-arts du Canada
- Historical Sites and Monuments Board	1919	- Conseil des lieux et des monuments historiques
- Copyright Act	1924	- Loi sur le droit d'auteur
- Canadian Broadcasting Corporation	1936	- Société Radio-Canada
- National Film Board	1939	- Office national du film
- Saskatchewan Arts Council - other arts councils: Quebec (1961); Ontario (1963); Manitoba (1966); New Brunswick (1967); British Columbia (1971); Nova Scotia (1973)	1948	- Conseil des Arts de la Saskatchewan - autres conseils des arts: Québec (1961); Ontario (1963); Manitoba (1966); Nouveau-Brunswick (1967); Colombie-Britannique (1971); Nouvelle-Écosse (1973).
- National Library of Canada	1953	- Bibliothèque nationale du Canada
- Historic Sites and Monuments Act		- Loi sur les lieux et les monuments historiques
- Canada Council	1957	- Conseil des Arts du Canada
- Broadcasting Act	1958	- Loi sur la radiodiffusion
- Bibliothèque nationale du Québec	1968	- Bibliothèque nationale du Québec
- National Museums of Canada	1968	- Musées nationaux du Canada
- Broadcasting Act (created Canadian Radio- television and Telecommunications Commission)		- Loi sur la radiodiffusion (création du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes)
- Canadian Film Development Corporation (Telefilm Canada)		- Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Telefilm Canada)
- Quebec Booksellers Act	1971	- Loi sur l'agrément des libraires (Québec)
- Federal Book Publishing, Film and Museums Policies	1972	- Politiques fédérales de l'édition, des films et des musées
- Bill C-58 concerning tax deductions for advertising	1975	- Projet de loi C-58 sur la déduction, aux fins d'impôt, des frais de publicité
- Capital Cost Allowance for Certified Canadian films		- Réduction pour amortissement pour les films canadiens confirmés
- Publishers Support Program in Ontario		- Programme d'aide aux éditeurs de l'Ontario
- Publishers Support Program in Quebec	1975	- Programme d'aide aux éditeurs du Québec
- Wintario: lottery money for the arts		- Wintario: fonds de loterie destiné au soutien des arts
- Cultural Property Export and Import Act	1977	- Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
- Federal Book Publishing Development Program	1978	- Programme fédéral d'aide au développement de l'industrie de l'édition du livre
- Federal Special Program of Cultural Initiatives	1980	- Programme spécial fédéral d'initiatives culturelles
- National Broadcasting Policy	1983	- Politique nationale sur la radiodiffusion
- National Film and Video Policy	1984	- Politique nationale sur le cinéma et la vidéo
- Quebec Cinema Act	1985	- Loi sur le cinéma (Québec)
- Sound Recording Development Programme	1986	- Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore
- Payment For Public Use Program for Canadian Authors	1987	- Commission du droit de prêt public pour les auteurs canadiens

### How Governments Affect Culture<sup>1</sup>

- **Exhortation, negotiation and moral suasion** (e.g. speeches by ministers, forming task forces to study a problem, and threats of government action)
- **Direct spending**, including both capital and current outlays for the provision of public services, grants, subsidies and transfer payments
- **Tax expenditures**; the use of tax exemptions or incentives when the cost is measured in terms of revenue forgone
- **Taxation**; direct and indirect taxes, fees or prices for public services, contributions to compulsory pension plans or insurance schemes
- **Public ownership**, including joint ventures in which government is the controlling partner
- **Regulation**, which includes laws and all secondary legislation such as regulations, guidelines and the like
- **Loans and guarantees**

Current Government Activity - Text Table II indicates some of the roles governments have adopted in different cultural sectors.

<sup>1</sup> *Responsible Regulation: An Interim Report*, Economic Council of Canada, Ottawa, Department of Supply and Services, 1979, p. 43

### Incidence des administrations publiques sur la culture<sup>1</sup>

- **L'exhortation, la négociation ou les moyens de persuasion** (par exemple discours de ministres, création de groupes de travail chargés d'étudier un problème et menace d'une mesure gouvernementale possible).
- **Dépenses directes**, y compris les immobilisations et les débours imputables aux services publics, aux subventions et aux paiements de transfert.
- **Dépenses fiscales**: le recours aux exemptions et stimulants fiscaux dont le coût se mesure selon le revenu auquel renonce le gouvernement.
- **Mesures fiscales**: imposition d'impôts directs et indirects, de tarifs ou de prix pour les services publics, de cotisations aux régimes de pensions ou d'assurances obligatoires.
- **Propriété publique**, y compris les entreprises en coparticipation dans lesquelles le gouvernement est l'associé majoritaire.
- **Réglementation**, y compris les lois et toutes les mesures législatives qui s'y rattachent telles que les règlements, les lignes directrices, etc.
- **Prêts et garanties**

**Interventions actuelles des administrations publiques** - Le tableau explicatif II énumère certaines des interventions des administrations publiques dans différents secteurs culturels.

<sup>1</sup> *Rationalisation de la réglementation publique - Rapport provisoire*, Conseil économique du Canada, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1979, page 43.



**TEXT TABLE II. Selected Roles of Government in Arts and Culture in Canada**

**TABLEAU EXPLICATIF II. Exemples d'interventions des administrations publiques au titre des arts et de la culture au Canada**

Arts and Culture Sector	Role: Ownership	Grants	Regulation	Taxation	Services Special Programs
Secteur des arts et de la culture	Intervention: Contrôle	Subventions	Règlements	Fiscalité	Services Programmes spéciaux
Performing Arts - Arts d'interprétation	National Art Centre, Municipal Art Facilities - Centre d'arts nationaux, centres d'arts municipaux	Arts Councils, Lotteries, Departmental Programs - Conseil des arts, loteries, programmes ministériels	Copyright Restrictions on Use of Foreign Talent - Restrictions en matière de droits d'auteur concernant le recours à des artistes étrangers	Charitable Deductions, Amusement and Import Tax Exemptions - Deductions pour dons de charité, exemption de la taxe d'amusement et de la taxe à l'importation	Touring Office - Office des tournées
Visual Arts - Arts visuels	Art Bank, Collections - Banque d'oeuvres d'art, collections	Arts Councils, Lotteries, Departmental Programs - Conseils des arts, loteries, programmes ministériels		Sales Tax Exemptions - Exemption de la taxe de vente	Conservation, Touring Exhibi- tions - Conserva- tions, expositions itinérantes
Literary Arts - Arts littéraires		Arts Councils, Lotteries, Departmental Programs - Conseils des arts, loteries, programmes ministériels	Copyright - Droits d'auteurs		Payment for Public Use - Commission du droit de prêt public
Museums, Art Galleries - Musées, galeries d'arts	Federal, Provincial and Municipal Institutions - Établissements fédéraux, provinciaux et municipaux	Federal and Provincial Programs - Programmes fédéraux et provinciaux	Cultural Property Export and Import Act - Loi sur l'ex- portation et l'im- portation de biens culturels	Charitable Deductions - Deductions pour dons de charité	Conservation, Information Network Touring, Insurance - Conservations, tournées de réseau d'information, assurances
Historic Parks and Sites - Parcs et lieux historiques	Federal, Provincial and Municipal Institutions - Établissements fédéraux, provinciaux et municipaux	Federal and Provincial Programs - Programmes fédéraux et provinciaux			Inventory of Historic Buildings, Sites - Répér- toire des édifices et des lieux historiques
Libraries - Bibliothèques	Municipal Public Libraries, Federal and Provincial Institutions - Bibliothèques publiques municipales, établis- sements fédéraux et provinciaux	Inter-governmental Transfers - Transferts entre administrations			National and Regional Networks - Réseaux nationaux et régionaux
Broadcasting - Radiodiffusion et télévision	CBC, Education Networks in Quebec, Ontario, Alberta and British Columbia - SR-C, réseaux scolaires au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique	Telefilm Canada, and some Provincial - Téléfilm Canada et autres subventions provinciales	ORTC - ORTC	Bill C-58 (business advertising deductions) - Projet de loi C-58 (déductions pour frais de publicité d'entreprises)	
Film - Cinéma	National Film Board - Office national du film	Telefilm Canada Arts Councils - Téléfilm Canada Conseils des arts	Indirect Effect of ORTC - Incidence indirecte du CRTC	Capital Cost Allowance - Allocation du coût en capital	Provincial and Municipal Film Offices - Offices provin- ciaux et municipaux du film

**TEXT TABLE II. Selected Roles of Government in Arts and Culture in Canada - Concluded**

**TABLEAU EXPLICATIF II. Exemples d'interventions des administrations publiques au titre des arts et de la culture au Canada - fin**

Arts and Culture Sector	Role: Ownership	Grants	Regulation	Taxation	Services Special Programs
Secteur des arts et de la culture	Intervention: Contrôle	Subventions	Règlements	Fiscalité	Services Programmes spéciaux
Publishing - Édition		Book Publishing Development Program, Arts Councils - Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du livre, Conseil des arts	Book Purchases by Institutions in Quebec. Circular 14 for Textbooks in Ontario - Achats de livres par les établissements du Québec. Circulaire 14 pour les manuels scolaires en Ontario	Bill C-58 (business advertising deductions) Sales Tax Exemption - Projet de loi C-58 (déductions pour frais de publicité des entreprises) Exemption de la taxe de vente	Postal Rate Subsidy, Business Loans and Advice - Subside à l'affranchissement, Prêts à l'entreprise et conseils
Sound Recording - Enregistrement sonore		Federal and Provincial Programs - Programmes fédéraux et provinciaux	Indirect Effect of CRTC - Incidence indirecte du CRTC		

## Government Expenditures on Culture

Government is pursuing specific cultural objectives. Over the years, these have been set forth in a variety of forms. They can be summarized as follows:

- Increasing cultural activity in Canada;
- Making this activity available to all regions of Canada;
- Aiding all Canadians' access to culture.

**Basic Characteristics** - Total identified government spending on culture for 1986-87 equalled \$4.7 billion<sup>2</sup>, 1.6% of all government spending.

## Dépenses publiques au titre de la culture

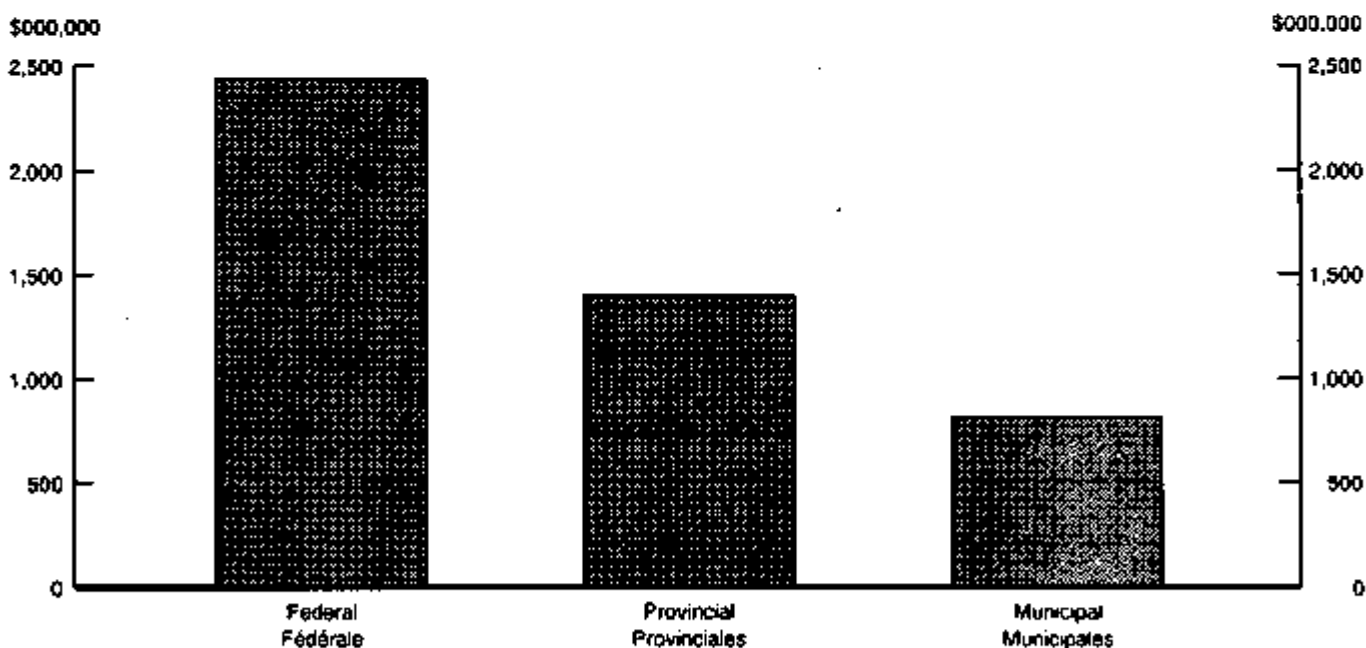
Les administrations publiques visent des objectifs culturels précis. Ils ont pris plusieurs formes au cours des années, mais ils peuvent se résumer comme suit:

- Augmenter le niveau d'activité culturelle au Canada,
- S'assurer que toutes les régions du Canada puissent participer à ces activités,
- Faciliter l'accès de tous les Canadiens à la culture.

**Caractéristiques fondamentales** - En 1986-1987, les dépenses totales des administrations publiques au titre de la culture se sont chiffrées à \$4.7 milliards<sup>2</sup>, soit 1.6% du total des dépenses publiques.

Figure 1

**Federal, Provincial and Municipal Government Expenditures on Culture, 1986-87**  
**Dépenses des administrations fédérale, provinciales et municipales au titre de la culture, 1986-1987**



The federal share was \$2.5 billion (Figure 1), 2% of all federal spending, or 4% of discretionary spending. Other discretionary spending figures include 15% for defence, 10% for transportation and communications, and 5% for education.

L'administration fédérale a dépensé \$2.5 milliards (figure 1) au titre de la culture, soit 2% du budget fédéral ou 4% du fonds discrétionnaire. Des dépenses discrétionnaires ont également été engagées pour la défense (15%), les transports et les communications (10%) et l'éducation (5%).

<sup>2</sup> Includes inter-governmental transfers of about \$0.2 billion.

<sup>2</sup> Comprend des transferts entre administrations publiques de près de \$0.2 milliard.

Culture received \$1.4 billion from the provinces in 1986-87, 1.2% of all their spending. This equalled one-fourth of their spending on transportation and communications, and one-twentieth of their spending on health or education.

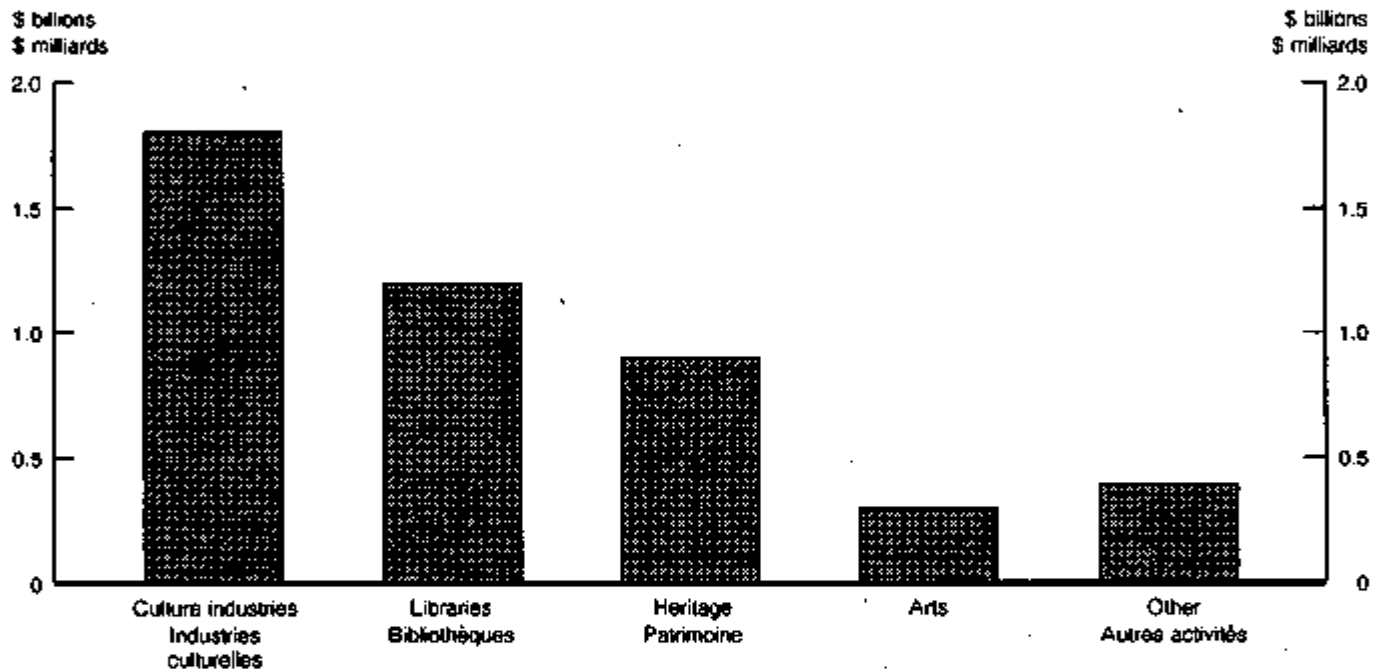
Municipalities spent \$816 million on culture, 1.8% of total municipal spending.

En 1986-1987, les administrations provinciales ont consacré \$1.4 milliard à la culture, soit 1.2% de l'ensemble de leur budget. Ce montant représente le quart des dépenses engagées dans le secteur des transports et des communications, et le vingtième des dépenses engagées dans le secteur de la santé ou de l'éducation.

Les administrations municipales ont dépensé \$816 millions au titre de la culture, soit 1.8% de l'ensemble de leur budget.

Figure II

**Total Government Expenditures on Culture, by Sector, 1986-87**  
**Total des dépenses publiques au titre de la culture, selon le secteur, 1986-1987**



**Spending by Sector**

The largest part of spending went to the cultural industries, followed by libraries, heritage and the arts (Figure II).

Eighty seven per cent of federal funds went to departmental operating and capital spending. The provinces, on the other hand, put 61% of their funding into grant programs (Figure III).

Each level of government attached importance to a different sector. Municipal spending was concentrated on libraries, provincial spending on heritage and libraries, and federal spending on cultural industries (Figure IV).

Provincial priorities varied. Support for the arts was high in Prince Edward Island. Support for heritage was highest in Prince Edward Island. The

**Dépenses selon le secteur**

La plus grande partie des dépenses est allée aux industries culturelles, suivis des bibliothèques, du patrimoine et des arts (figure II).

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement des ministères ont absorbé 87% du budget fédéral. Les administrations provinciales, par contre, ont consacré 61% de leur budget à des programmes de subventions (figure III).

Les administrations publiques de tous les paliers n'accordent pas la même importance aux mêmes secteurs culturels. Les administrations municipales ont surtout favorisé les bibliothèques, tandis que les administrations provinciales se sont intéressées au patrimoine et aux bibliothèques, et l'administration fédérale, aux industries culturelles (figure IV).

Les priorités n'étaient pas les mêmes dans toutes les provinces. L'île-du-Prince-Édouard favorise beaucoup les arts, et c'est cette province qui supporte le plus les

Figure III

**Percentage Distribution of Federal and Provincial Government Expenditures on Culture, by Type of Expenditure, 1986-87**

**Répartition en pourcentage des dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre de la culture, selon le genre de dépense, 1986-1987**

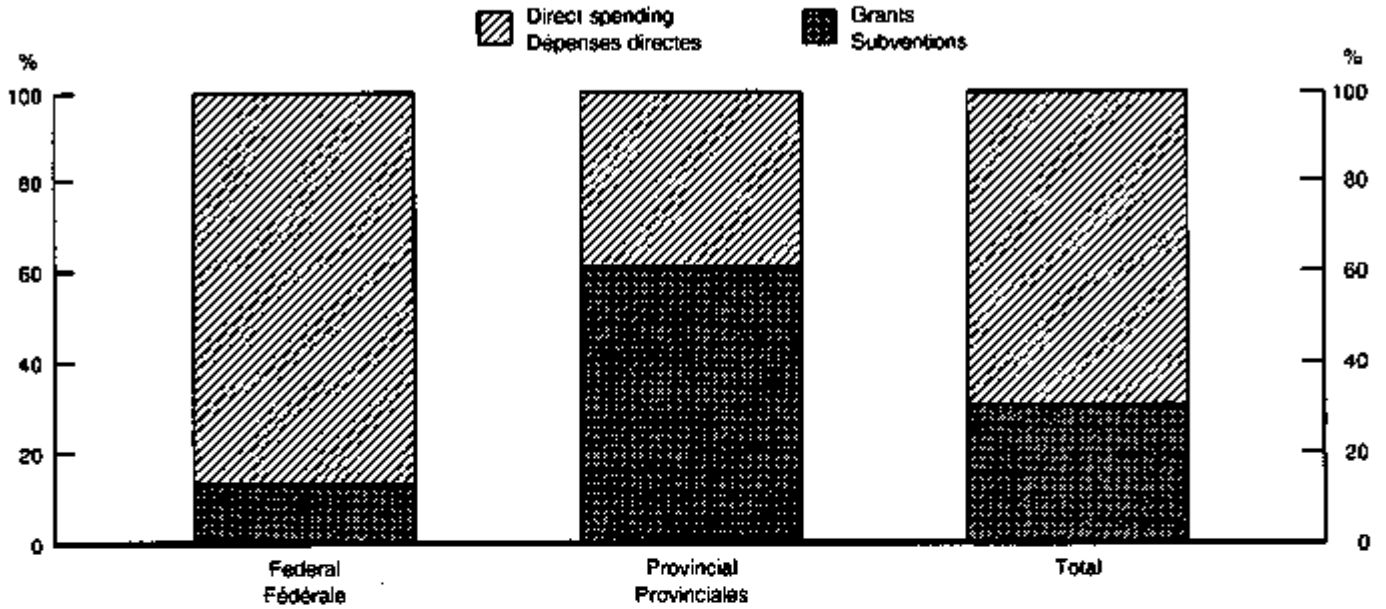
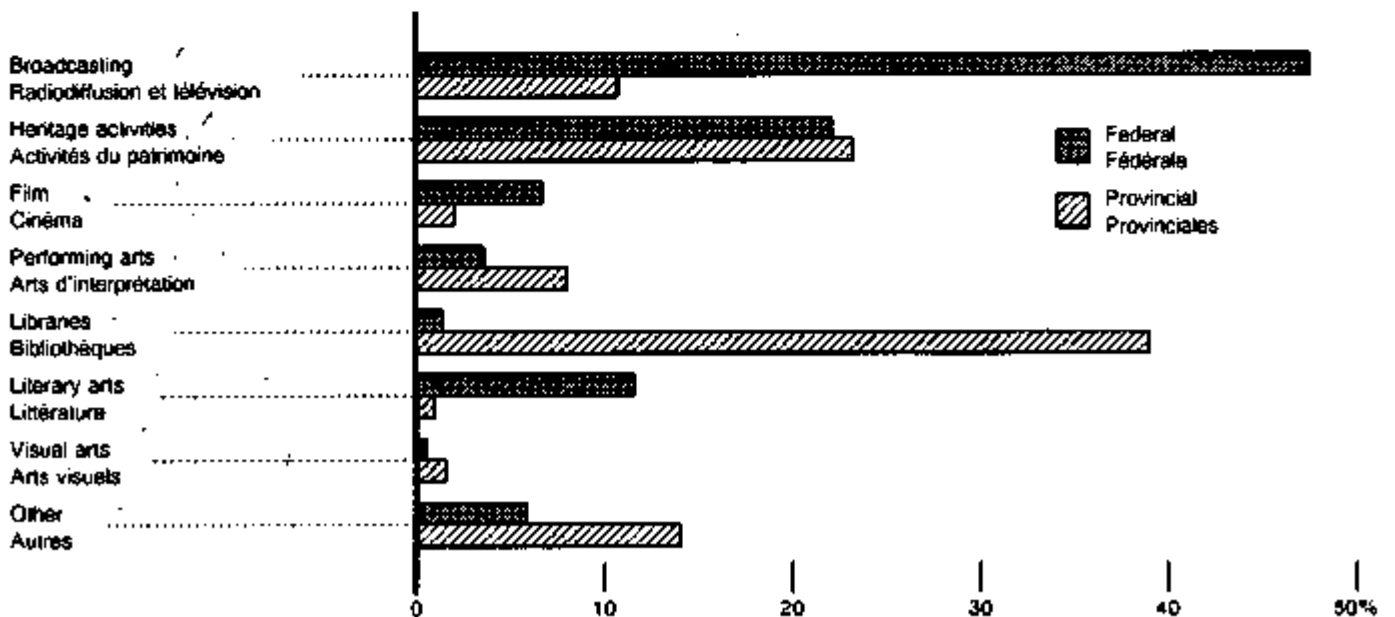


Figure IV

**Percentage Distribution of Federal and Provincial Government Expenditures on Culture, by Function, 1986-87**

**Répartition en pourcentage des dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre de la culture, selon la fonction, 1986-1987**



highest level of support for the cultural industries was in Quebec; spending by most provinces on this sector was low.

#### **Changes, 1982-83 to 1986-87**

Federal and provincial spending on culture grew by 33% from \$2.9 billion in 1982-83 to \$3.8 billion in 1986-87. Over the same period, the Gross Domestic Product was up 35% and the overall government spending increased by 30%. The Consumer Price Index rose by 19% over the last four years.

Each level of government increased spending on culture at roughly the same rate. However, some sectors grew faster than others.

Federal and provincial expenditures on broadcasting were up 27%, while spending on film and video grew by 113%.

In 1986, the federal government, for the first time, announced a program giving \$5 million a year for five years to the sound recording industry.

Federal and provincial support for libraries and museums increased by 23% and 84% respectively. Heritage spending was up 35%.

Operating and capital expenditures' share of federal cultural spending declined from 91% to 87% between 1982-83 and 1986-87. Measured by sector, only heritage saw its share of expenditures increase. Grants, on the other hand, increased from 9% to 13% of federal spending. Cultural industries benefitted the most; their share of federal grants increased by 21 percentage points. By 1986-87, 70% of federal operating and capital expenditures and 40% of federal grants went to this sector.

### **Cultural Industries**

The federal government concentrates its cultural spending on the cultural industries. Depending on the industry, the government's objectives may be Canadian ownership of production and distribution, Canadian content in the product, product availability across Canada or a combination of the three. It has introduced policies and programmes to attain these objectives, to open markets to Canadian artists and to improve the economy.

In the broadcasting sector, for example, the government pursues all three objectives. It owns the Canadian Broadcasting Corporation, enforces CRTC Canadian content regulations, and supports communications systems.

ressources du patrimoine. Le Québec est en tête pour son appui aux industries culturelles; la plupart des provinces n'ont accordé qu'un faible soutien financier à ce secteur.

#### **Variations de 1982-1983 à 1986-1987**

Les dépenses fédérales et provinciales au titre de la culture ont augmenté de 33% pour passer de \$2.9 milliards en 1982-1983 à \$3.8 milliards en 1986-1987. Au cours de la même période, le produit intérieur brut a augmenté de 35% et les dépenses publiques globales, de 30%. L'indice des prix à la consommation s'est accru de 19% au cours des quatre dernières années.

Tous les paliers des administrations publiques ont relevé le niveau des dépenses au titre de la culture à un taux semblable. Cependant, certains secteurs ont connu une expansion plus rapide.

Les dépenses fédérales et provinciales dans le secteur de la radiodiffusion ont augmenté de 27%, et celles du secteur du cinéma et de la vidéo, de 113%.

En 1986, l'administration fédérale a annoncé pour la première fois la mise en oeuvre d'un programme quinquennal visant à octroyer chaque année \$5 millions à l'industrie de l'enregistrement sonore.

L'aide fédérale et provinciale aux bibliothèques et aux musées a augmenté de 23% et de 84% respectivement. Les dépenses au titre du patrimoine se sont accrues de 35%.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget culturel fédéral ont diminué pour passer de 91% à 87% entre 1982-1983 et 1986-1987. Au niveau des secteurs, seul celui du patrimoine a vu sa part des dépenses augmenter. Par contre, les subventions ont augmenté pour passer de 9% à 13% du budget fédéral. Ce sont les industries culturelles qui ont été privilégiées; leur part des subventions de l'administration fédérale a augmenté de 21 points. En 1986-1987, 70% des dépenses fédérales de fonctionnement et d'investissement allaient à ce secteur, de même que 40% des subventions de l'administration fédérale.

### **Industries culturelles**

La plus grande partie du budget culturel de l'administration fédérale est consacrée aux industries culturelles. Les objectifs de l'administration varient selon le genre d'organisme: contrôle canadien d'une entreprise de production et de distribution, contenu canadien du produit, diffusion du produit à travers le Canada ou une combinaison des trois. L'administration fédérale a mis en oeuvre des politiques et des programmes afin d'atteindre ces objectifs, ouvrir les marchés aux artistes canadiens et améliorer l'économie.

Dans le secteur de la radiodiffusion et de la télévision par exemple, l'administration fédérale réalise les trois objectifs susmentionnés. Elle détient la Société Radio-Canada, veille au respect des règlements du CRTC en matière de contenu canadien et appuie les systèmes de communications.

However, it is a different situation in other industries. For example, in sound recording it promotes Canadian content in the product; Canadian Radio-television and Telecommunications Commission's guidelines help get Canadian records on commercial radio and Canadian videos on television. At the same time there is no emphasis on public ownership of label companies. The new funding previously cited is intended to increase availability of Canadian product, but only to a limited degree.

## Broadcasting

Broadcasting, the largest cultural industry, has been the subject of extensive review in Canada for some decades. Public ownership of frequencies dates back to the 1930s.

Private radio and television networks reported over \$1.6 billion in operating revenues in 1986, from which they earned after-tax profits of \$108 million, a 24% increase over 1982. During this period, private television stations' after-tax profits increased 31%, while private radio stations' after-tax profits declined 21%.

In 1986-87, the Canadian Broadcasting Corporation spent about \$1.1 billion, accounting for 86% of all public spending on broadcasting. This proportion has remained fairly constant since 1982-83. Earned revenues from air-time sales and other sources came to about \$190 million.

The Corporation spent 37% of its funds on programming, 29% on administrative costs, 27% on technical costs, 3% on sales and promoting, and 4% on other expense items. By comparison, 47% of private broadcasters' expenses originated in programming, 23% in administrative costs, 6% in technical costs, 17% in the cost of sales and promotion, and 7% in other expense items.

In 1986, reported profits of Canadian cable companies increased 50% over the year before. There were over 1000 cable systems in Canada in 1986, with six million subscribers. This industry's potential market is huge: over 98% of Canadian homes have at least one TV set. Sixty five per cent of Canadian homes currently receive cable, an increase of 5 percentage points from 1982.

## Public Spending

In 1986-87, broadcasting received 28% of all government spending on culture. This amount included 48% of all federal spending and 11% of all provincial spending.

Broadcasting's share of federal spending declined slightly over the last four years. In 1982-83, broadcasting required 50% of all federal spending.

Pour d'autres organismes, la situation est cependant différente. Par exemple dans le secteur de l'enregistrement sonore, les administrations s'occupent de la promotion du contenu canadien du produit. Grâce aux lignes directrices du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, les émissions publicitaires radiophoniques et les émissions télévisées diffusent respectivement des chansons et des vidéos canadiens. De même, elle ne met pas l'accent sur la propriété publique des maisons de disque (propre étiquette). Les nouveaux fonds déjà mentionnés qui seront injectés dans ce secteur visent à accroître, mais jusqu'à un certain point, la diffusion d'un produit canadien.

## Radiodiffusion et télévision

Depuis des dizaines d'années, le secteur de la radiodiffusion et de la télévision, l'industrie culturelle la plus importante, fait l'objet d'une étude approfondie au Canada. Le secteur public n'est propriétaire des ondes que depuis 1930.

En 1986, les réseaux privés de radiodiffusion et de télévision ont déclaré des recettes d'exploitation de plus de \$1.6 milliard. Les bénéfices nets après impôts se chiffrent à \$108 millions, soit 24% de plus qu'en 1982. Au cours de la même période, les bénéfices nets après impôts des stations privées de télévision ont augmenté de 31%, tandis que ceux des stations privées de radiodiffusion ont diminué de 21%.

En 1986-1987, la Société Radio-Canada a dépensé environ \$1.1 milliard, ce qui représentait 86% de toutes les dépenses publiques dans le secteur de la radiodiffusion et de la télévision. Ce pourcentage est demeuré assez stable depuis 1982-1983. Les recettes provenant de la vente de temps d'antenne et d'autres sources ont été de \$190 millions.

La Société a consacré 37% de ses fonds à la programmation, 29% aux frais administratifs, 27% aux frais techniques, 3% aux ventes et à la publicité et 4% à d'autres postes. Pour leur part, les entreprises privées ont consacré 47% des dépenses à la programmation, 23% aux frais administratifs, 6% aux frais techniques, 17% aux frais de ventes et de publicité et 7% aux autres postes.

En 1986, les bénéfices déclarés des compagnies canadiennes de télédistribution ont augmenté de 50% par rapport à l'année précédente. En 1986 toujours, on comptait plus de 1,000 réseaux de télédistribution au Canada et 6 millions d'abonnés. Cette branche d'activité pourrait compter sur un vaste marché, 98% des foyers canadiens possédant au moins un téléviseur. Actuellement, 65% des foyers canadiens sont abonnés à une compagnie de télédistribution, ce qui représente une augmentation de 5 points par rapport à 1982.

## Dépenses publiques

En 1986-1987, le secteur de la radiodiffusion et de la télévision absorbait 28% de toutes les dépenses publiques au titre de la culture. Ce pourcentage comprend la part du total des dépenses fédérales (48%) et des dépenses provinciales (11%).

La part du budget fédéral consacrée au secteur de la radiodiffusion et de la télévision a diminué quelque peu au cours des quatre dernières années. En 1982-1983, ce secteur

Broadcasting's share of provincial spending remained constant through this same period.

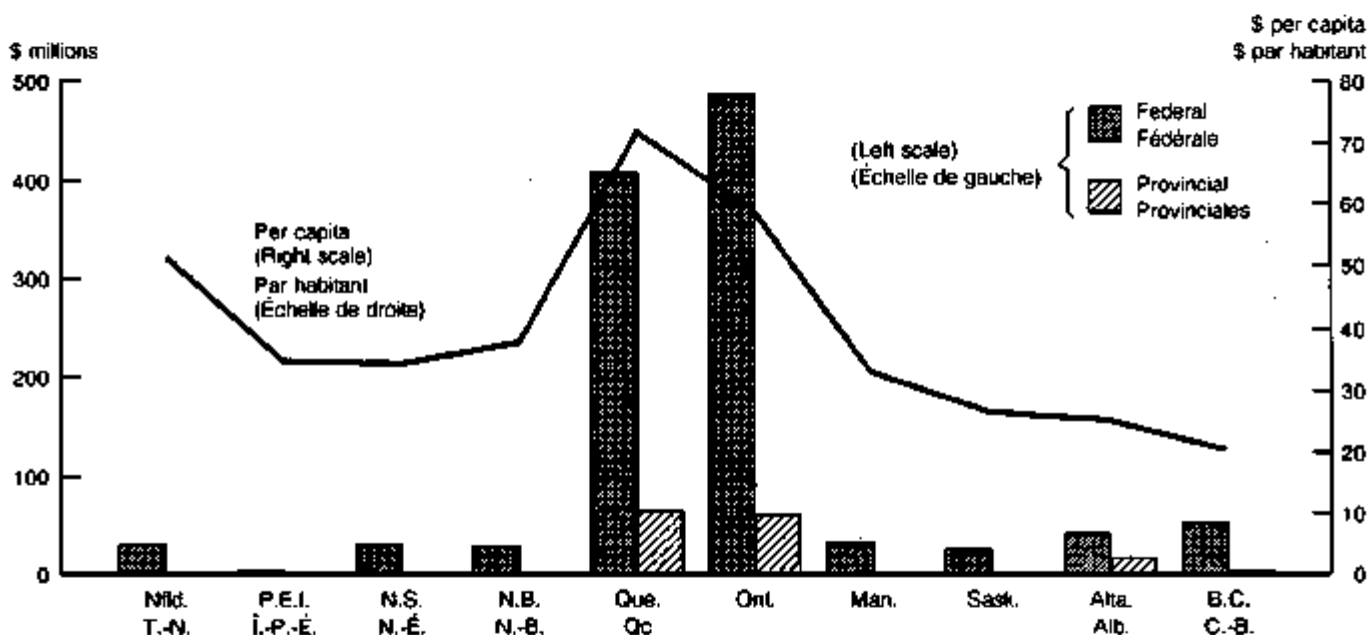
In 1986-87, the government of Quebec spent \$67.5 million and Ontario government \$60.0 million on broadcasting. Federal spending on the Canadian Broadcasting Corporation (largely based in Toronto and Montreal), combined with these figures, makes these two provinces centres of broadcasting funding.

absorbait 50% de l'ensemble du budget fédéral. La part des dépenses provinciales consacrée à ce secteur est demeurée stable au cours de la même période.

En 1986-1987, le Québec et l'Ontario ont dépensé respectivement \$67.5 millions et \$60.0 millions dans le secteur de la radiodiffusion et de la télévision. Ces chiffres, combinés aux dépenses consacrées à la Société Radio-Canada (établie surtout à Toronto et à Montréal), font de ces deux provinces des centres d'aide à la radiodiffusion et à la télévision.

Figure V

**Federal and Provincial Government Expenditures on Broadcasting, by Province, 1986-87**  
**Dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre de la radiodiffusion et de la télévision, selon la province, 1986-1987**



Despite the absolute dollar difference, per capita figures show some provinces close to the average. Per capita spending on broadcasting in Ontario and Quebec is still double the average spending in the other provinces (Figure V).

Public spending on satellite communications networks and transmitters aids access. These systems help almost every Canadian receive radio and television signals. In 1988, for example, over 98% of households in Canada had at least one television set and almost all had a radio.

#### Arts and Culture Policy

The federal government regulates broadcasting through the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission. The CRTC limits foreign ownership to 20% of any broadcasting company.

Malgré les différences en valeur absolue, certaines provinces se rapprochent de la moyenne quant aux dépenses par habitant. Les dépenses par habitant dans le secteur de la radiodiffusion et de la télévision en Ontario et au Québec sont toujours deux fois plus élevées que la moyenne des dépenses dans d'autres provinces (figure V).

Les dépenses publiques consacrées aux réseaux de communications par satellites et aux émetteurs en facilitent l'accès. Ces systèmes permettent à presque tous les Canadiens de capter des signaux de radio et de télévision. En 1988, par exemple, plus de 98% des ménages canadiens possédaient au moins un téléviseur et presque tous, une radio.

#### Politique des arts et de la culture

L'administration fédérale réglemente le secteur de la radiodiffusion et de la télévision par l'entremise du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui limite à 20% le contrôle étranger de toute entreprise de radiodiffusion et de télévision.



Its guidelines also set levels of Canadian content. Radio stations' licences outline how much Canadian music they have to play. Television networks must reserve a certain share of air time for Canadian programs.

The CRTC also regulates simultaneous program substitutions. Under this system, when Canadian and American television stations are showing the same program at the same time, cable companies are compelled to send subscribers the Canadian feed (and Canadian commercials) on both channels<sup>3</sup>.

Coupled with Bill C-58, limiting tax deductions for Canadian advertisers to advertising costs incurred using Canadian media, simultaneous substitution is intended to help Canadian networks compete with American border stations. By 1984, these measures were estimated, in a report by Donner and Kliman for the Task Force on Broadcasting Policy, to be bringing an extra about \$90 million in advertising revenues to the industry.

In 1984-85, the Canadian Broadcasting Corporation paid \$23 million and private broadcasters \$142 million for imported television programming. A large proportion of this money was used to purchase American comedies and dramas.

Private broadcasters spent three times as much on foreign drama and variety programs as they spent on Canadian drama and variety productions. The cost per hour of television programs results in a greater disparity built into this spending pattern.

A dollar spent on imported shows buys substantially more on-air time than a dollar spent on Canadian shows. Spending three times more money, private networks bought up to ten times more foreign 'show-hours' in the drama and variety category than they filled through Canadian production<sup>4</sup>. In part this reflects the popularity of American shows with Canadian viewers, as survey data and the weekly ratings confirm. News and sports programming on Canadian networks are virtually all Canadian (Figure VI).

The Canadian Broadcasting Corporation spent twice as much on Canadian drama and variety programs as on foreign drama and variety programs. The relatively lower price-per-hour of foreign shows was responsible for the import of much of the Corporation's programming, but it is changing its approach, aiming for 100% Canadian content by the end of the century.

<sup>3</sup> *Approaches to assessing the impact of selected policy initiatives affecting the cultural industries in Canada*. Toronto, 1987, Paul Audley and Associates, p. 56.

<sup>4</sup> *Radio and Television Broadcasting, 1986*, Catalogue No. 56-204, Statistics Canada.

Le CRTC établit également des normes au niveau du contenu canadien des produits. Les stations de radio savent combien de temps elles doivent accorder aux disques canadiens, et les réseaux de télévision doivent consacrer une partie du temps d'antenne aux émissions canadiennes.

Le CRTC régit également la substitution d'émissions présentées simultanément. En vertu de ces règlements, lorsque des stations de télévision canadiennes et américaines présentent la même émission en même temps, les entreprises de câblodistribution sont tenues de présenter aux abonnés l'émission canadienne (et les annonces publicitaires canadiennes) aux deux canaux<sup>3</sup>.

La substitution simultanée, combinée au projet de loi C-58 (qui permet aux annonceurs canadiens de déclarer des déductions fiscales aux fins des frais de publicité à condition d'avoir eu recours aux médias canadiens), doit permettre aux réseaux canadiens de faire concurrence aux stations américaines frontalières. Selon un rapport préparé par Donner et Kliman pour le Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, ces mesures injectaient dans la branche d'activité en 1984 des recettes de publicité excédentaires d'environ \$90 millions.

En 1984-1985, la Société Radio-Canada a dépensé \$23 millions, et les stations de radiodiffusion privées, \$142 millions, pour l'obtention d'émissions de télévision étrangères. Une bonne partie de ces dépenses est allée à l'achat d'émissions humoristiques et dramatiques américaines.

Les stations privées ont accordé trois fois plus de temps d'antenne aux émissions dramatiques et de variétés étrangères qu'aux émissions canadiennes du même genre. Vu le coût horaire des émissions télévisées, il se crée un écart de plus en plus grand dans ce régime de dépenses.

Un dollar dépensé pour des émissions étrangères achète beaucoup plus de temps d'antenne qu'un dollar dépensé pour des émissions canadiennes. Les réseaux de stations privées ont dépensé trois fois plus d'argent et acheté jusqu'à dix fois plus d'émissions dramatiques et de variétés étrangères que d'émissions canadiennes<sup>4</sup>. Cette situation traduit en partie la popularité des émissions américaines auprès des téléspectateurs canadiens, comme le confirment les données d'enquêtes et les cotes d'écoute hebdomadaire. Les émissions sportives et d'actualités que présentent les réseaux canadiens sont pratiquement toutes des émissions canadiennes (figure VI).

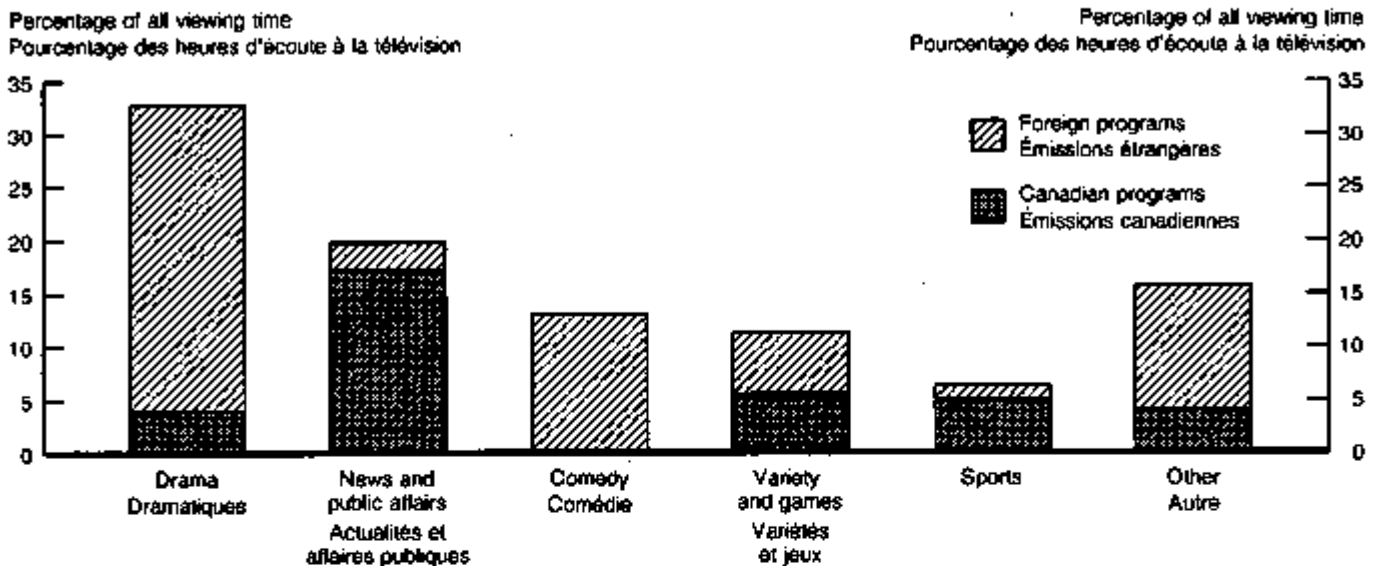
La Société Radio-Canada a dépensé deux fois plus d'argent pour les émissions dramatiques et de variétés canadiennes que pour les émissions étrangères du même genre. Le coût horaire relativement moins élevé des émissions étrangères explique le fait que la Société a importé une bonne partie de ses émissions, mais elle modifie lentement son approche et entend présenter d'ici la fin du siècle des émissions à contenu entièrement canadien.

<sup>3</sup> *Approaches to assessing the impact of selected policy initiatives affecting the cultural industries in Canada*. Toronto, 1987, Paul Audley and Associates, p. 56.

<sup>4</sup> *Radiodiffusion et télévision, 1986*, n° 56-204 au catalogue, Statistique Canada.

Figure VI

### Television Viewing, Fall 1987 Écoute de la télévision, automne 1987



Source: *Television Viewing in Canada, 1987*, Culture Statistics Program, Statistics Canada, Catalogue No. 87-208.

Source: *L'écoute de la télévision au Canada, 1987*, Programme de la statistique de la culture, Statistique Canada, n° 87-208 au catalogue.

### Film and Video

Distributors' income from the sale and rental of films and videos was about \$394 million in 1985-86 (Figure VII). The sale and rental of Canadian films formed only a small part of this income. In 1985-86, Canadian products earned about 7% of total revenues from the sale and rental of films and videos.

The share of revenues earned from the distribution of Canadian products varied with each distribution market. For the non-theatrical market, Canadian products sales accounted for 24% of revenues. Canadian products generated 18% of the distributors' income from the Pay TV market. In the home video and regular TV markets, 6% of sales income came from sales of Canadian products. Sales of Canadian films formed 3% of theatrical market revenues.

Between 1982-83 and 1985-86, total distribution revenues increased 40%. During this period foreign-controlled distributors' share of all revenues varied between 60% and 74% (Figure VIII). Almost all their income came from the sale of films and videos made and owned outside Canada.

### Cinéma et vidéo

Les recettes des distributeurs tirées de la vente et de la location de films et de bandes vidéo étaient d'environ \$394 millions en 1985-1986 (figure VII). La vente et la location de films canadiens ne représentent qu'une petite partie de ce revenu. En 1985-1986, les produits canadiens allaient chercher environ 7% du total des recettes tirées de la vente et de la location de films et de bandes vidéo.

La part des recettes tirées de la distribution de produits canadiens variait selon le marché. Sur le marché hors commerce, les ventes des produits canadiens représentaient 24 % des recettes. Sur le marché de la télévision payante, les produits canadiens représentaient 18 % des revenus des distributeurs. Quant aux marchés de la vidéo domestique et de la télévision conventionnelle, 6 % des revenus des ventes provenaient de la vente de produits canadiens. Sur le marché des salles de cinéma, les ventes de films canadiens représentaient 3 % des recettes.

Entre 1982-1983 et 1985-1986, le total des recettes de distribution a augmenté de 40 %. Durant cette même période, la part de toutes les recettes des distributeurs sous contrôle étranger variait entre 60 % et 74 % (figure VIII). Leurs revenus provenaient presque entièrement de la vente de films et de bandes vidéo tournés à l'extérieur du Canada et d'appartenance étrangère.

Figure VII

## Revenue from the Distribution of Film and Video, 1980-81 to 1985-86

## Recettes de la distribution de films et de bandes vidéo, 1980-1981 à 1985-1986

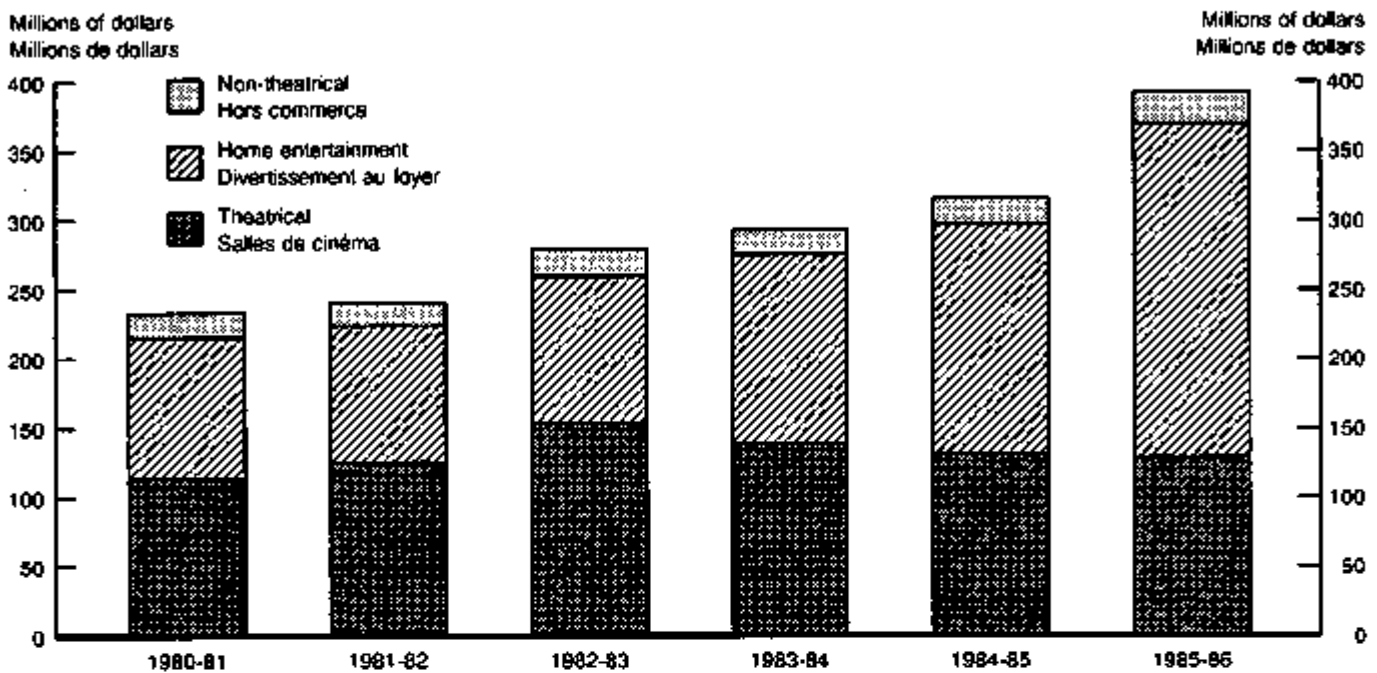
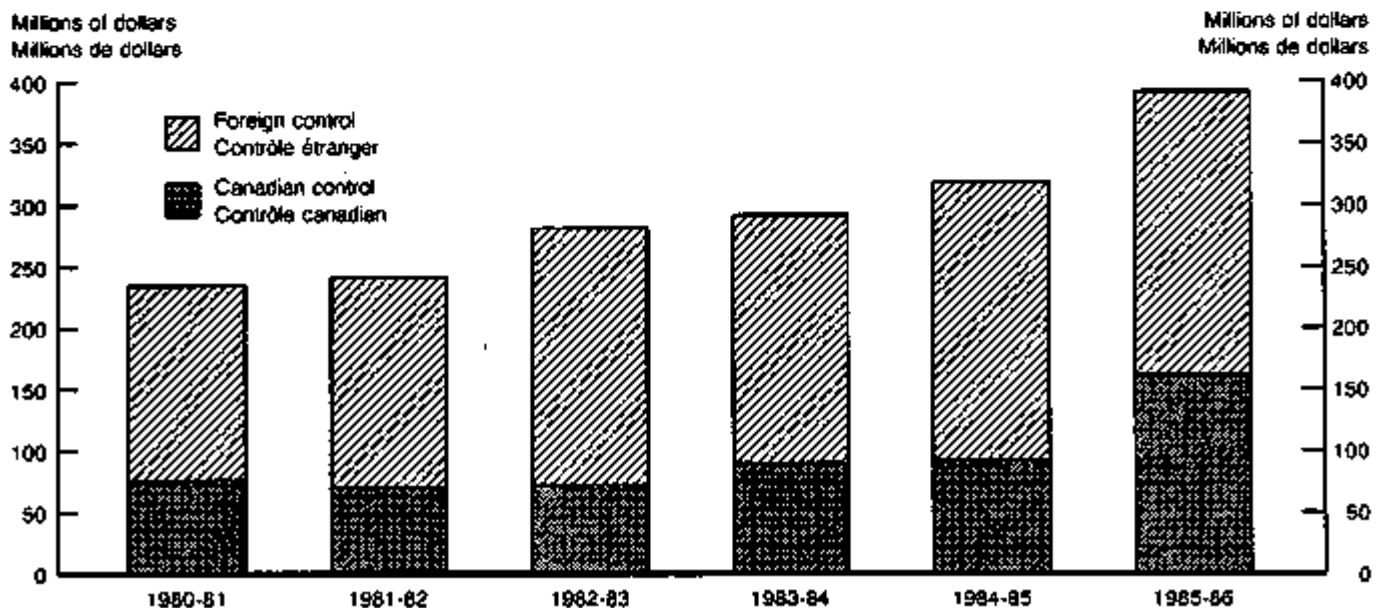


Figure VIII

## Revenue from the Distribution of Film and Video, by Country of Financial Control, 1980-81 to 1985-86

## Recettes de la distribution de films et de bandes vidéo, selon le pays du contrôle financier, 1980-1981 à 1985-1986



## Public Spending

Total public spending on film and video came to \$194 million in 1986-87. Federal spending formed 85%, of which 50% was operating and capital spending (mostly on the operation of the National Film Board). Grants equalled \$106 million, the federal government accounting for \$83 million.

In 1986-87, the federal government invested \$16 million in feature film production in Canada through Telefilm Canada's Feature Film Fund. Investments by the fund represented about 40% of the total budgets of all funded productions.

The provinces also have a role in promoting and supporting film production. Quebec, Ontario, Manitoba and Alberta operate film development programs, seeking to strengthen in-province film production. The Nova Scotia and British Columbia governments also provide some funding for film production. Most provinces maintain a Film Promotion Office, with the objective of attracting Canadian and foreign film productions.

Over half (56%) of spending by all governments on film and video went to Quebec (Figure IX). Broken down, this equalled 64% of all operating and capital spending and 50% of all grants and contributions. The presence of the Telefilm Canada and the National Film Board head offices in Quebec is one reason for the concentration of support.

## Dépenses publiques

En 1986-1987, le total des dépenses publiques au titre des films et des bandes vidéo s'est chiffré à \$194 millions. Les dépenses fédérales représentaient 85 % du total, et de ce pourcentage, 50 % étaient des dépenses de fonctionnement et d'investissement (principalement pour le fonctionnement de l'Office national du film). Le montant des subventions s'est chiffré à \$106 millions, dont \$83 millions provenaient de l'administration fédérale.

En 1986-1987, l'administration fédérale a investi \$16 millions dans la production de longs métrages au Canada par l'entremise du Fonds de financement des longs métrages de Téléfilm Canada. Cet investissement à même le fonds représentait environ 40 % de l'ensemble des budgets de toutes les productions ayant reçu un financement.

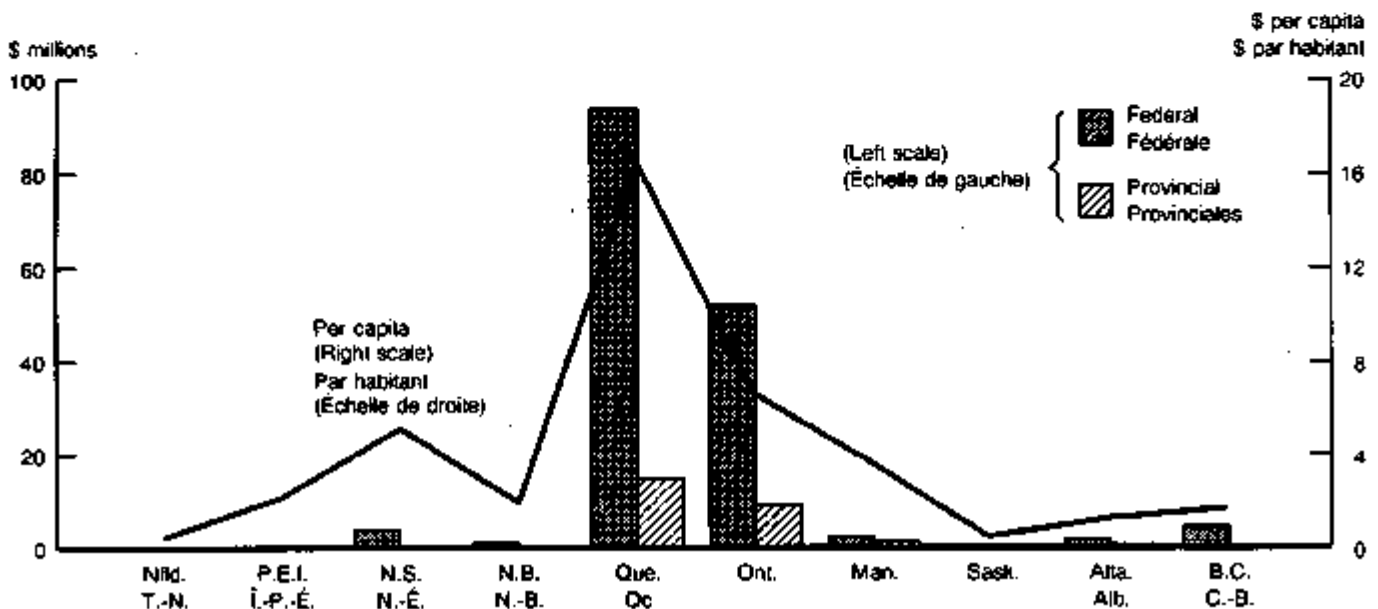
Les provinces jouent également un rôle dans la promotion de la production cinématographique. Des programmes destinés à la production de films sur place ont été mis en oeuvre dans les provinces du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta. Les administrations provinciales de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique accordent également une aide financière à la production de films. La plupart des provinces disposent d'un Bureau de promotion des films, dans le but d'attirer les films canadiens et étrangers.

Plus de la moitié (56 %) des dépenses engagées par toutes les administrations publiques dans le secteur du cinéma et de la vidéo sont allées au Québec (figure IX). Ce pourcentage représente 64 % de toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement et 50 % de toutes les subventions et contributions. La présence du siège de Téléfilm Canada et de l'Office national du film au Québec explique en partie l'afflux de capitaux.

Figure IX

### Total and Per Capita Federal and Provincial Government Expenditures on Film and Video, by Province, 1986-87

Dépenses totales et par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des films et des bandes vidéo, selon la province, 1986-1987



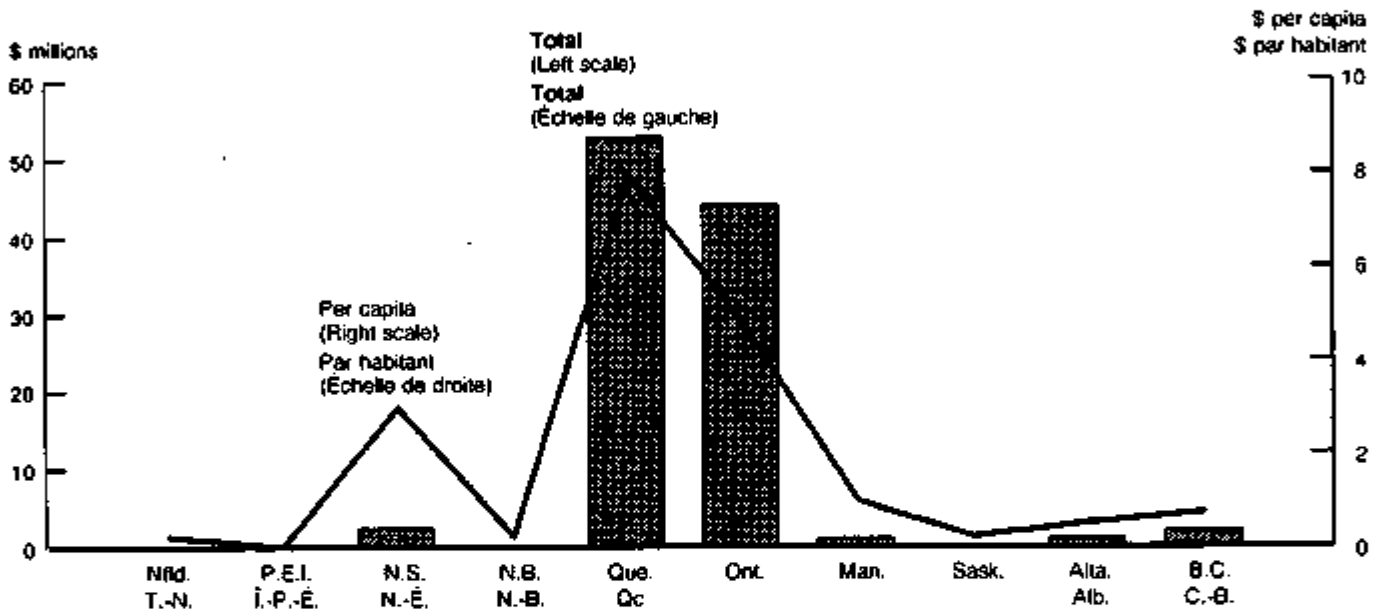
The only province with above-average per capita grants for film, Quebec also received almost 50% of all federal grants (Figure X). The province itself contributed \$14 million to the total of about \$23 million in provincial government grants to film and video.

La province du Québec, la seule province dont les subventions par habitant au titre du cinéma dépassent la moyenne, a par ailleurs reçu presque 50 % de toutes les subventions fédérales (figure X). Le total des subventions provinciales au titre du cinéma et de la vidéo s'est chiffré à environ \$23 millions, dont \$14 millions ont été fournis par la province elle-même.

Figure X

### Total and Per Capita Federal and Provincial Government Grants and Contributions for Film and Video, by Province, 1986-87

Subventions et contributions totales et par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des films et des bandes vidéo, selon la province, 1986-1987



Data show a growth in film funding of over 100% in the last four years. Federal financial aid in this sector grew 875%. By 1986-87, this support had surpassed that for the performing arts (which grew 28% in the same period).

Les données révèlent une augmentation du financement de films de plus de 100 % au cours des quatre dernières années. L'aide financière fédérale octroyée dans ce secteur a augmenté de 875 %. En 1986-1987, le montant de cet appui avait dépassé celui octroyé aux arts d'interprétation (qui ont augmenté de 28 % au cours de la même période).

#### Arts and Culture Policy

Film distribution is changing. Television, pay TV and home video are now the largest markets for film productions (Figure XI). Movie theatres reported a steady decline in attendance during the last ten years, while the number of households owning a video cassette recorder rose from nearly zero to over 4 million between 1982-83 and 1985-86.

#### Politique des arts et de la culture

Le milieu de la distribution cinématographique évolue. Les marchés de la télévision, de la télévision payante et de la vidéo domestique sont aujourd'hui les plus importants (figure XI). Les salles de cinéma ont enregistré une baisse constante au niveau de l'assistance au cours des dix dernières années, tandis que le nombre de ménages possédant un magnéto à cassettes a augmenté pour passer de près de 0 à plus de 4 millions entre 1982-1983 et 1985-1986.

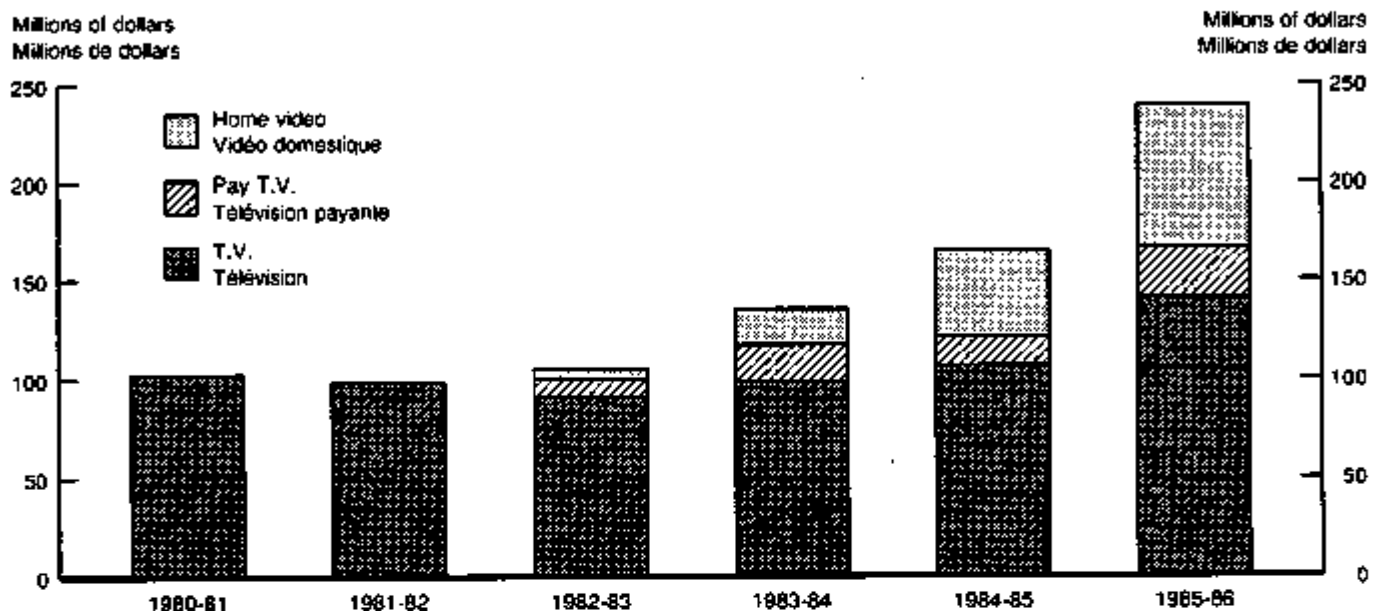
The emerging link between film and the home entertainment market unites film production with broadcasting, making government actions in one industry equally important in the other. For example, support of broadcasting through tax measures affecting advertising deductions is also an indirect support for film.

Le nouveau lien qui se crée entre le marché du cinéma et celui du divertissement au foyer unit la production cinématographique à la radiodiffusion et à la télévision. Les interventions des administrations publiques dans l'un des ces secteurs influent également sur l'autre. Ainsi, l'aide à la radiodiffusion et à la télévision par le biais de mesures fiscales touchant les déductions pour frais de publicité est également un moyen indirect d'appuyer l'industrie cinématographique.

Figure XI

**Revenue from the Distribution of T.V., Pay T.V. and Home Video,  
1980-81 to 1985-86**

**Recettes de la distribution de productions de télévision, de télévision payante et de vidéo domestique,  
1980-1981 à 1985-1986**



Federal support in each of these industries reflects this trend. For example, fundings to support film come from Telefilm Canada's Broadcast Production and Feature Film funds. These stimulate film making for television and theatrical release.

The Capital Cost Allowance (CCA) for feature films, introduced in the mid-seventies, is another way the federal government stimulates funding of the Canadian film industry. In this case, government activity seeks to stimulate private-sector investment.

In its original form, the CCA let investors subtract the total amount of their investment in Canadian film from their taxable incomes. This made investing in film an attractive option for many Canadians. Increased private investment was intended to generate increased film production and a stronger, more Canadian film industry.

Tax expenditures (estimated at up to \$40 million per year) resulted from this allowance, the write-off attracting up to \$200 million a year to the film industry<sup>5</sup>. These tax savings drew foreign film makers to Canada.

<sup>5</sup> A study team report to the Task Force on Program Review, Culture and Communications, p. 373.

L'aide accordée à chacun de ces secteurs par l'administration fédérale traduit cette tendance. Par exemple, le financement de l'industrie cinématographique provient du Fonds de développement de la production d'émissions et du Fonds de financement de longs métrages de Téléfilm Canada, et encouragent la production de films pour la télévision et les salles de cinéma.

L'allocation du coût en capital (ACC) applicable aux longs métrages, mesurée introduite au milieu des années 1970, est un autre moyen pour l'administration fédérale d'encourager l'industrie cinématographique canadienne. Dans ce cas, l'intervention publique vise à stimuler les investissements du secteur privé.

À l'origine, l'ACC permettait aux investisseurs de déduire de leurs revenus imposables le montant total de leurs investissements dans l'industrie cinématographique canadienne. L'investissement cinématographique se révélait être une option intéressante pour nombre de Canadiens. Cette augmentation des investissements du secteur privé devait avoir pour effet d'encourager la production de films et la création d'une industrie plus forte et davantage canadienne.

Cette déduction a donné lieu à des dépenses fiscales (évaluées à plus de \$40 millions par année), la méthode de radiation attirant jusqu'à \$200 millions par année dans l'industrie du film<sup>5</sup>. Cette épargne fiscale a attiré les producteurs de films étrangers au Canada.

<sup>5</sup> Rapport d'une équipe de recherche au Groupe de travail sur l'évaluation des programmes, Culture et communications, page 373.

In June 1987, federal tax reform introduced a gradual reduction of CCA to 30% of the invested amount to be deducted from taxable income. The Canadian Film and Television Association is currently lobbying the federal government, seeking a refundable tax credit to replace the CCA.

Also of concern to the industry is the issue of foreign control of feature film distribution. Data show that Canadians' role in the growing film distribution industry has not increased over the last five years. Canadian distributors are making more money, but their share of the total market has not changed.

The commercial distribution structure determines what films play where. Foreign-controlled distributors are its most important members. They release almost no Canadian films.

Canadian film-makers have only a small domestic market, due to the commercial distribution structure and the small population of the country itself. Regular and pay television offer them markets for their productions. They also increase Canadians' opportunity to see Canadian films.

## **Publishing**

### **Book Publishing**

Total industry revenues from the sale of books published in Canada increased 58% between 1982-83 and 1986-87 to reach \$414 million. Canadian-controlled publishers' revenues increased 59% during the same period. Their earnings came to \$229 million or 55% in 1986-87 (Figure XII).

### **Periodical and Newspaper Publishing**

Canadian periodical publishers' revenues increased 19% between 1984-85 and 1986-87. Revenues approached \$724 million in 1986-87. Advertising was their main source of income, accounting for \$463 million. Subscriptions and single copy sales accounted for over \$200 million (Figure XIII).

Daily newspapers saw their revenues increase 28% between 1982 and 1985. Weekly newspapers managed an increase of 48%. Total earnings from newspapers were almost \$2.4 billion.

### **Public Spending**

Governments spent about \$80 million on the book publishing industry and nearly \$220 million on the periodical publishing industry in 1986-87.

En juin 1987, dans le cadre de la réforme fiscale fédérale, l'ACC devait être ramenée graduellement à 30 % du montant investi pouvant être déduit du revenu imposable. L'Association canadienne de cinéma-télévision incite actuellement l'administration fédérale à autoriser un crédit d'impôt remboursable pour remplacer l'ACC.

Autres sujets d'importance pour le secteur: les entreprises de distribution de longs métrages sous contrôle étranger. Les données révèlent que la participation du Canada à l'industrie florissante de la distribution de films n'a pas augmenté au cours des cinq dernières années. Les distributeurs canadiens gagnent plus d'argent, mais leur part de l'ensemble du marché reste la même.

La structure du marché de la distribution détermine les films à projeter et les lieux de projection. Les entreprises de distribution sous contrôle étranger sont la composante la plus importante de cette structure. Elles ne distribuent pratiquement aucun film canadien.

Les cinéastes canadiens ne disposent que d'un petit marché intérieur, vu la structure du marché de la distribution et la faible densité de population du pays. Les secteurs de la télévision conventionnelle et de la télévision payante deviennent des marchés d'exploitation de leurs productions. Ils augmentent également les chances de la population canadienne de voir des films canadiens.

## **Édition**

### **Édition du livre**

Le total des recettes de cette branche d'activité provenant de la vente de livres publiés au Canada a augmenté de 56% entre 1982-1983 et 1986-1987 pour atteindre \$414 millions. Les recettes des maisons d'édition sous contrôle canadien ont augmenté de 59% au cours de la même période. Leurs gains se chiffraient à \$229 millions ou 55% en 1986-1987 (figure XII).

### **Édition du périodique et du journal**

Les recettes des éditeurs de périodiques canadiens ont augmenté de 19 % entre 1984-1985 et 1986-1987, années où elles atteignaient presque \$724 millions. La publicité était leur principale source de revenus (\$463 millions). Les abonnements et les ventes par numéro représentaient plus de \$200 millions (figure XIII).

Les recettes tirées des quotidiens ont augmenté de 28 % entre 1982 et 1985. Les journaux hebdomadaires ont enregistré une augmentation de 48 %. Le total des gains tirés de la vente de journaux a atteint près de \$2.4 milliards.

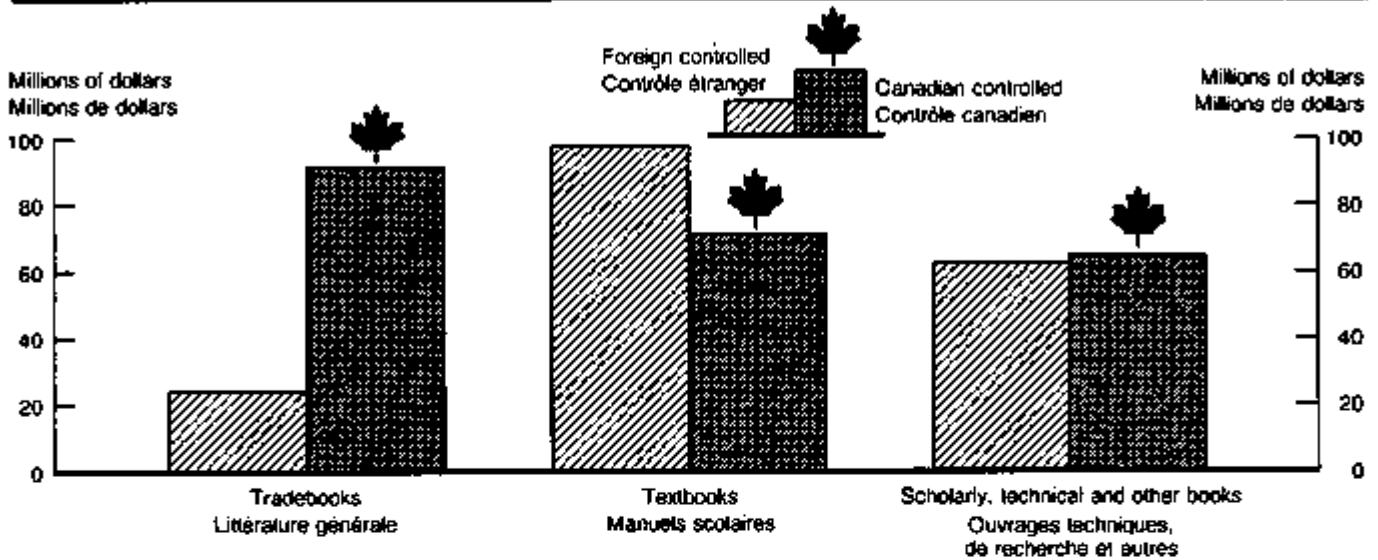
### **Dépenses publiques**

En 1986-1987, les administrations publiques ont injecté environ \$80 millions dans l'industrie de l'édition du livre et près de \$220 millions dans celle de l'édition du périodique.

Figure XII

**Domestic Sales of Books Published in Canada, by Origin of Financial Control of Firm and Commercial Category of Book, 1986-87**

**Ventes intérieures de livres publiés au Canada, selon l'origine du contrôle financier de l'entreprise et la catégorie commerciale du livre, 1986-1987**

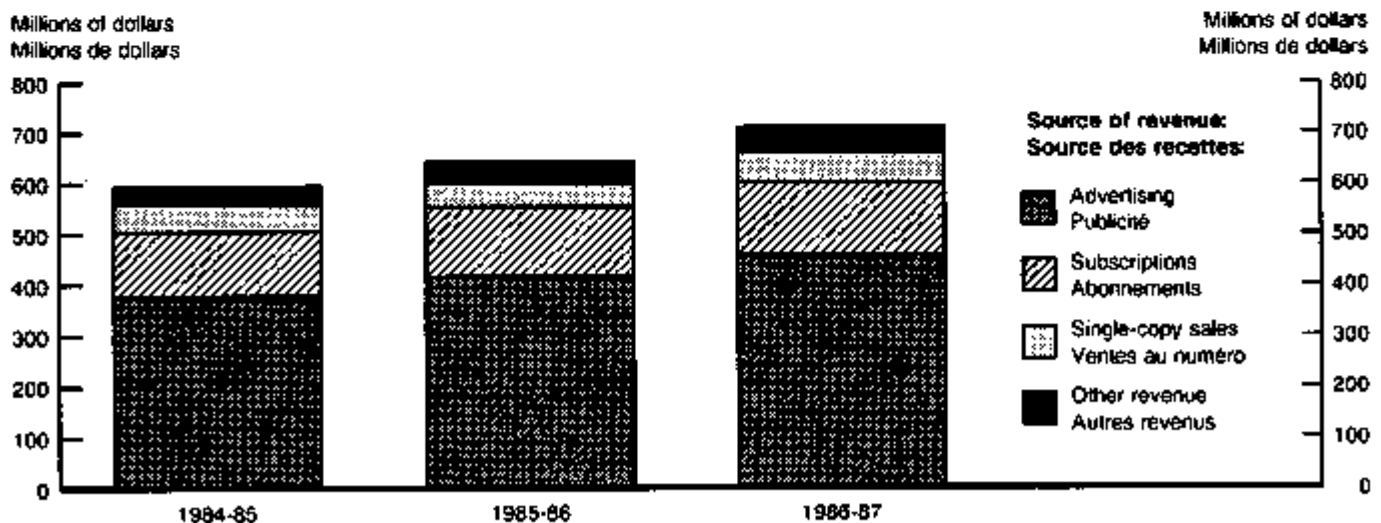


Source: Culture Sub-division, Statistics Canada.  
Source: Sous-division de la culture, Statistique Canada.

Figure XIII

**Estimated Revenue of Canadian Periodicals, by Source of Revenue, 1984-85 to 1986-87**

**Estimation des recettes des périodiques canadiens, selon la source des recettes, 1984-1985 à 1986-1987**



Source: Culture Sub-division, Statistics Canada.  
Source: Sous-division de la culture, Statistique Canada.



Accounting for \$254 million annually, the postal rate subsidy is the main source of government support for this industry. This subsidy is given to support reduced postal rates for periodicals, newspapers and books.

Canadian-based periodicals and newspapers benefit most from the subsidy. About \$60 million goes to book publishers (Text Table III).

Le subside à l'affranchissement, qui représente \$254 millions par année, est la principale source de soutien public de cette industrie. Ce subside permet la réduction des tarifs postaux pour les périodiques, les journaux et les livres.

Ce sont les éditeurs de périodiques et de journaux établis au Canada qui bénéficient le plus du subside. Les éditeurs de livres reçoivent environ \$60 millions (tableau explicatif III).

**TEXT TABLE III. Government Expenditures on Publishing, 1986-87**

**TABLEAU EXPLICATIF III. Dépenses publiques au titre de l'édition, 1986-1987**

Source	Type of Publishing		TOTAL
	Genre d'édition		
	Books	Magazines and Newspapers	
	Livres	Revue et journaux	
	(\$ millions)		
Federal - Fédérale:			
Postal Subsidy <sup>1</sup> - Subside à l'affranchissement <sup>1</sup>	60	194	254
Grants <sup>2</sup> - Subventions <sup>2</sup>	15	15	30
Provincial - Provinciales:			
Own Activity <sup>2</sup> - Propres activités <sup>2</sup>	2	2	4
Grants <sup>2</sup> - Subventions <sup>2</sup>	4	5	9
Total:			
Own Activity - Propres activités	2	2	4
Postal Subsidy - subside à l'affranchissement	60	194	254
Grants - Subventions	19	20	39
All - Toutes les sources	81	216	297

<sup>1</sup> Approximate figures are used. - Chiffres approximatifs.

<sup>2</sup> Estimated from Statistics Canada's publishing surveys. - D'après les enquêtes sur l'édition de Statistique Canada.

Other government actions which benefit publishing, reflected in the spending figures, include:

- copyright legislation;
- direct grants through arts councils to authors;
- provincial regulation of book purchasing (e.g. an emphasis on Canadian books in Ontario schools);
- provincial grants to publishers;
- industrial support programs (loans, advice and promotion).

Grants to publishers began in 1972 with the Canada Council's program for "culturally significant" published materials. This program spent about \$14 million in 1986-87, split two-thirds/one-third between books and periodicals.

Il existe d'autres interventions publiques dont bénéficie la branche de l'édition et dont tiennent compte les chiffres des dépenses, notamment:

- les lois sur les droits d'auteur,
- les subventions directes octroyées aux auteurs par les conseils des arts,
- les lois provinciales régissant l'achat de livres (par exemple l'importance accordée à l'achat de livres canadiens dans les écoles de l'Ontario),
- les subventions provinciales octroyées aux éditeurs,
- les programmes de soutien de l'industrie (prêts, conseils et promotion).

Les éditeurs reçoivent des subventions depuis 1972, soit depuis la mise en œuvre du programme du Conseil des Arts du Canada touchant les documents publiés "ayant une valeur culturelle". Le Conseil a dépensé \$14 millions en 1986-1987 dans le cadre de ce programme, les deux tiers étant allés à la branche du livre et le tiers à celle du périodique.

It was later supplemented by the Canadian Book Publishing Development Program, which supports the entire Canadian book publishing industry. In 1986-87, the Program's budget was about \$11 million. Three-quarters of the budget went to two components, the Sales and Marketing Assistance Program and the Canadian Textbooks and Related Learning Materials Assistance Program.

Relief from federal sales tax is another form of government support for book publishing. Like the postal rate subsidy, it is a universal measure, assisting Canadian and foreign publishers. The saving is worth almost \$50 million a year to the industry. However, sales tax relief (unlike the subsidy) does not exist as actual government spending; it is forgone revenue.

### Arts and Culture Policy: Book Publishing

Canadian-controlled book publishers publish the largest number of books written by Canadians. However, foreign-controlled publishers receive the majority of profits from the sale of Canadian literary works. They usually publish Canada's more successful writers.

Canadian publishers control a large part of the risky trade book market. Meanwhile, the consistent textbook and reference book publishing sectors belong to foreign-controlled publishers.

Recent government action, such as Ontario's preference for Canadian textbooks in its schools, is intended to improve Canadian firms' standing in these sectors. Between 1982-83 and 1986-87, foreign-controlled publishers' share of the textbook and reference book markets declined 8%.

With the Investment Canada Act, and the "Baie Comeau" declaration (1985), the federal government established its policy objectives for Canadian book publishing. Investors from outside Canada must now meet certain conditions before they can take over a publishing company.

- The purchase must not weaken Canadian firms in any segment of the market.
- "The applicant must undertake to divest control to Canadians (within two years) at a reasonable market price"<sup>6</sup>.

### Arts and Culture Policy: Periodical and Newspaper Publishing

Periodicals benefit from tax laws that let Canadian advertisers deduct the cost of advertising in Canadian publications. Bill C-58 sets strict standards for

À ce programme est venu s'ajouter le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition qui appuie l'industrie de l'édition du livre canadienne dans son ensemble. En 1986-1987, le budget du Programme s'élevait à environ \$11 millions. Les trois quarts du budget sont allés à deux composantes, le Programme d'aide à la commercialisation et le Programme d'aide aux manuels et matériel didactique connexe.

L'allègement de la taxe de vente fédérale est une autre forme de soutien public à l'édition du livre. Tout comme le subside à l'affranchissement postal, il s'agit là d'une pratique universelle qui vient en aide aux éditeurs canadiens et étrangers. Les économies rapportent à l'industrie presque \$50 millions par année. Cependant, l'allègement de la taxe de vente (contrairement aux autres subsides) ne constitue pas une dépense publique réelle; il s'agit là de recettes auxquelles renoncent les administrations publiques.

### Politique des arts et de la culture: édition du livre

Les maisons d'édition du livre sous contrôle canadien publient le plus grand nombre de livres écrits par des Canadiens. Cependant, les maisons d'édition sous contrôle étranger perçoivent la plus grande partie des bénéfices tirés de la vente d'œuvres littéraires canadiennes. Elles publient habituellement les œuvres des écrivains canadiens les plus connus.

Les éditeurs canadiens contrôlent une large part du marché difficile de la littérature générale, mais ce sont les éditeurs sous contrôle étranger qui contrôlent les marchés stables de l'édition des manuels scolaires et des ouvrages de référence.

De récentes interventions, comme celle de la province de l'Ontario qui a choisi d'utiliser des manuels scolaires canadiens dans ses écoles, visent à améliorer la position des entreprises canadiennes sur ces marchés. Entre 1982-1983 et 1986-1987, la part des marchés de l'édition des manuels scolaires et des ouvrages de référence que détenaient les maisons d'édition sous contrôle étranger a diminué de 8%.

Par l'application de la Loi sur Investissement Canada et la déclaration de "Baie Comeau" (1985), l'administration fédérale a établi ses objectifs quant à l'orientation de la branche canadienne de l'édition du livre. Les investisseurs étrangers sont désormais tenus de satisfaire à certaines conditions avant d'assumer la direction d'une maison d'édition.

- L'achat ne doit pas nuire aux entreprises canadiennes dans quelque secteur du marché que ce soit.
- "Le candidat est tenu de passer la direction de la maison d'édition à des Canadiens (dans les 2 ans suivant l'achat) à un prix raisonnable"<sup>6</sup>.

### Politique des arts et de la culture: édition du périodique et du journal

En ce qui concerne les périodiques, les annonceurs canadiens bénéficient des règlements fiscaux qui leur permettent de déduire les frais de publicité dans des

<sup>6</sup> See footnote 3, p. 120.

<sup>6</sup> Voir la note 3 au bas de la page 120.

periodicals seeking Canadian status, and the tax advantages that go with it. Upon its introduction, many major foreign periodicals lost their special status and with it the draw of deductible advertising. As a result, Canadian magazines (e.g. Maclean's) became a more attractive option for advertisers in Canada.

Tariff regulations augment this bill, prohibiting the importation of "split-run" periodicals (magazines with identical editorial content but with varying advertising sections for different regions). Tariff regulations also restrict the number of advertisements aimed at Canadians appearing in imported publications.

Ontario regulates its share of the industry (Toronto is a centre of periodical and newspaper publishing) with the Paperback and Periodical Distributors Act, which imposes a condition of 75% Canadian ownership on new publishers. As a result, almost all Ontario wholesalers are Canadian-owned.

### Sound Recording

The total Canadian market for sound recording was estimated at \$384 million in 1986-87 (Figure XIV). One of the components of the Canadian market estimate, the sale of recordings manufactured in Canada, increased by 36% between 1982-83 and 1986-87.

Among respondents to the record label survey, companies under Canadian control reported approximately 11% of their revenues from the sale of records, tapes and compact discs. Canadian operated labels accounted for 48% of Canadian-content sales. Nine foreign-owned firms accounted for almost all the rest. Figure XV shows the sales of records and tapes by Canadian and foreign controlled companies.

The recording industry itself employed just under 3,000 people in 1986-87. It also led to the employment of record producers and technicians in independent recording studios, salespeople, and music radio and television personnel.

### Public Spending

In 1986, the federal government began providing \$5 million a year to the recording industry. Some of this money supports increased production and marketing of Canadian music. Other monies help the industry manage new technologies, like video. This program is the federal government's first direct spending in this sector.

publications canadiennes. En vertu du projet de loi C-58, les éditeurs de périodiques qui veulent bénéficier du statut d'éditeurs de périodiques canadiens et des avantages fiscaux qui s'y rattachent doivent satisfaire à des critères rigoureux. Dès la mise en application du projet de loi, nombre d'éditeurs de périodiques étrangers importants ont perdu leur statut spécial et par le fait même, le droit à la déduction des frais de publicité. Conséquemment, les annonceurs canadiens se sont intéressés davantage aux revues canadiennes (par exemple MacClean's).

Des règlements tarifaires s'ajoutent à ce projet de loi et interdisent l'importation de périodiques de "refonte" (revue contenant les mêmes éditoriaux mais différentes annonces pour les différentes régions). Les règlements tarifaires limitent également le nombre d'annonces qui peuvent être publiées dans les publications importées et qui s'adressent aux Canadiens.

L'Ontario dirige sa part de la branche d'activité (Toronto est un centre de l'édition du périodique et du journal) en vertu de la Loi sur les distributeurs de livres brochés et de périodiques qui exige que 75 % des nouvelles maisons d'édition appartiennent à des Canadiens. C'est pourquoi presque toutes les compagnies de ventes en gros de l'Ontario appartiennent à des Canadiens.

### Enregistrement sonore

En 1986-1987, l'ensemble du marché canadien de l'enregistrement sonore était estimé à \$384 millions (figure XIV). L'estimation de l'une des composantes du marché canadien, soit la vente d'enregistrements fabriqués au Canada, a augmenté de 36 % entre 1982-1983 et 1986-1987.

Parmi les répondants de l'enquête sur l'enregistrement sonore, les sociétés sous contrôle canadien ont déclaré qu'environ 11% de leurs recettes provenaient de la vente de disques, de bandes et de disques compacts. Ces dernières ont réalisé 48 % des ventes d'enregistrements à contenu canadien, alors que 9 entreprises sous contrôle étranger ont réalisé presque tout le reste des ventes. À la figure XV sont indiquées les ventes de disques et de bandes des entreprises sous contrôle canadien et sous contrôle étranger.

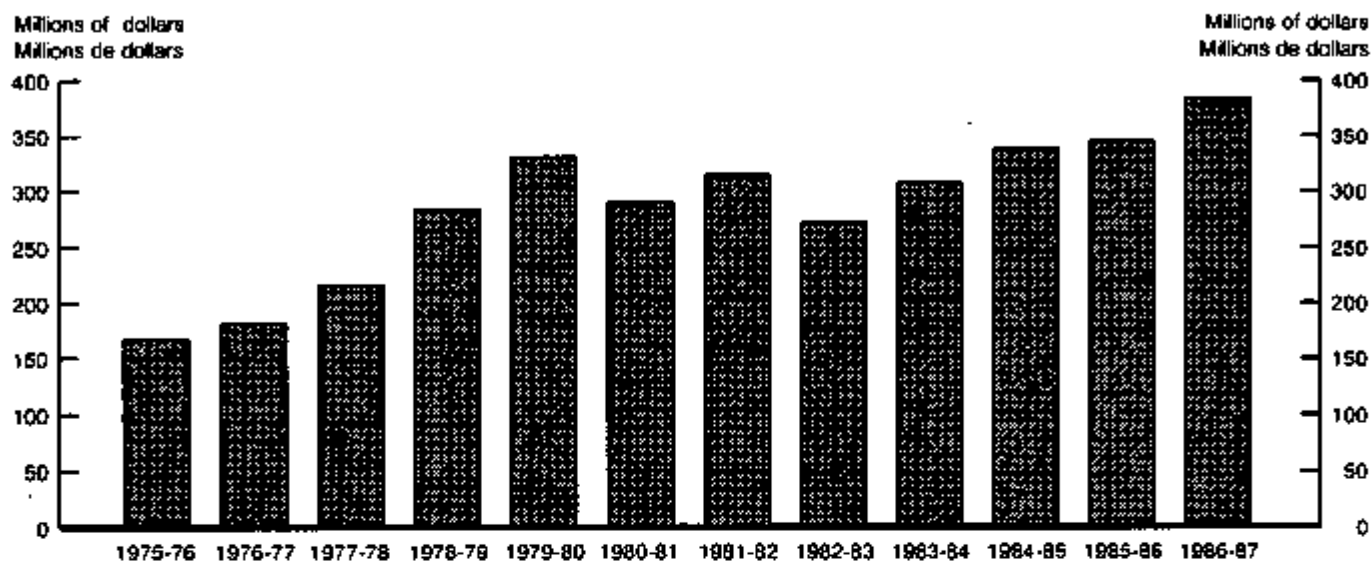
En 1986-1987, l'industrie de l'enregistrement sonore a donné à elle seule de l'emploi à un peu moins de 3,000 personnes, sans compter les producteurs de disques et les techniciens de studios d'enregistrement indépendants, les représentants et le personnel de la programmation télévisée et radiophonique musicale.

### Dépenses publiques

En 1986, l'administration fédérale a commencé à verser \$5 millions par année à la branche de l'enregistrement sonore. Une partie de ces fonds appuie la production et la commercialisation accrues de la musique canadienne. D'autres fonds permettent à cette branche d'activité de faire face aux nouvelles technologies comme la vidéo. Ce programme de financement est le premier mécanisme de financement direct de l'administration fédérale dans ce secteur.

Figure XIV

**Estimate of the Total Recording Market in Canada, 1975-76 to 1986-87**  
**Estimation de l'ensemble du marché de l'enregistrement sonore au Canada, 1975-1976 à 1986-1987**



Source: Culture Sub-division, Statistics Canada.

Source: Sous-division de la culture, Statistique Canada.

Existing private sector organizations manage most of this money. The rest is the responsibility of Communications Canada, which administers the international marketing, business development and specialized music distribution components.

The provinces also provide some direct assistance. Québec's *Société de développement des industries de la culture et des communications* grants low-interest loans to record companies in the province. Other provinces administer support through their respective arts councils.

Regulations indirectly help Canadian record makers. CRTC guidelines set Canadian content standards for radio and MuchMusic (the cable music-video channel). These guidelines bring Canadian artists to the attention of consumers. Canadian bands benefit from the exposure. Their record labels can benefit from increased sales, which lead to increased profit.

There are also tariffs applied to imported foreign-manufactured records and pre-recorded tapes.

Indirect support also includes copyright legislation and the resulting royalties payments to labels and artists.

Ce sont des organismes privés qui gèrent la plus grande partie de ces fonds. Communications Canada, pour sa part, administre les volets sur l'aide à la commercialisation à l'étranger, l'aide au développement des entreprises et l'aide à la distribution d'enregistrements sonores sur le marché international.

Les provinces fournissent également une aide directe. La *Société de développement des industries de la culture et des communications* du Québec accorde des prêts à faible taux d'intérêt aux maisons de disques de la province. D'autres provinces offrent leur soutien par l'entremise de leur conseil des arts respectif.

La réglementation de cette branche d'activité aide indirectement les producteurs de disques canadiens. Le CRTC établit des lignes directrices concernant le contenu canadien des émissions radiophoniques et du canal MuchMusic (le canal de télédistribution de vidéo-clips). Ces lignes directrices permettent de faire connaître les artistes canadiens aux consommateurs. Les groupes canadiens bénéficient de ce temps d'antenne. Leurs maisons de disques peuvent accroître leurs ventes de même que leurs bénéfices.

Par ailleurs, des règlements tarifaires s'appliquent aux disques et aux bandes pré-enregistrées importés et fabriqués à l'étranger.

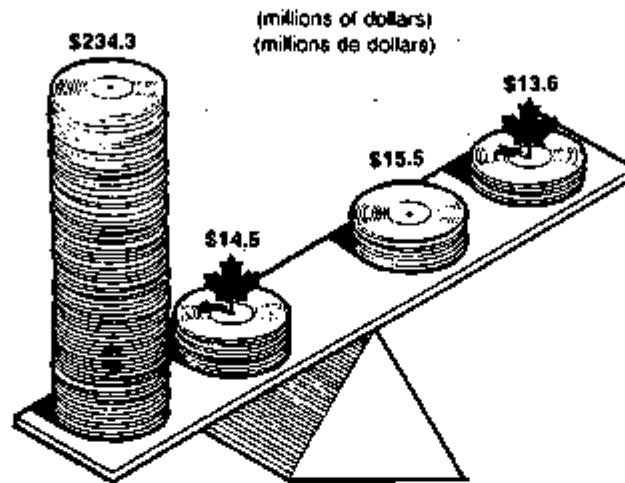
Au niveau de l'aide indirecte, mentionnons les règlements concernant les droits d'auteur et les droits subséquents versés aux maisons de disques (propre étiquette) et aux artistes.


Figure XV

**Sales of Records and Tapes, by Canadian and Foreign Controlled Companies, 1986-87**  
**Ventes de disques et de bandes des entreprises sous contrôle canadien et sous contrôle étranger, 1986-1987**

Sales by foreign controlled companies  
 Ventes des entreprises sous contrôle étranger

Sales by Canadian controlled companies  
 Ventes des entreprises sous contrôle canadien



 With Canadian content  
 Avec contenu canadien

Source: Culture Sub-division, Statistics Canada.  
 Source: Sous-division de la culture, Statistique Canada.

### Cultural Policy

Government lets the marketplace determine the degree of Canadian ownership and control in the industry. Regulation, through the CRTC's broadcasting guidelines, stimulates Canadian content releases by Canadian and foreign-controlled companies. The presence of Canadian recordings in record stores and on radio and television furthers availability and access.

Domestic sales of all recordings made in Canada came to \$314 million in 1986-87. Much of this arose from the sale of foreign-mastered recordings made in Canada by subsidiaries of foreign-controlled companies. Canadian tax laws and tariffs make this production method the most profitable for foreign manufacturers.

This situation simplifies access to recordings across the country. It also creates jobs in both the creative and manufacturing sectors of the industry.

Canadian labels release more Canadian records than the eight major foreign-controlled labels. However, foreign-controlled labels make more money selling Canadian-content material than their Canadian competitors.

It is difficult for a Canadian label to match major label companies in terms of distribution and marketing of Canadian records in Canada and abroad. Canadian independent labels usually record artists the multinationals consider too much of a risk, often attracting only a limited audience.

### Politique culturelle

Les administrations publiques laissent au marché le soin de déterminer le niveau de propriété et de contrôle canadien de l'industrie. La réglementation tirée des lignes directrices sur la radiodiffusion et la télévision du CRTC encourage les entreprises sous contrôle canadien et contrôle étranger à diffuser des enregistrements à contenu canadien. La présence d'enregistrements canadiens dans les magasins de disques, à la radio et à la télévision en accroît la disponibilité et l'accès.

Les ventes au Canada d'enregistrements qui sont fabriqués au pays ont totalisé \$314 millions en 1986-1987, ce qui est en grande partie attribuable à la vente, par des filiales des entreprises sous contrôle étranger, d'enregistrements fabriqués au Canada à partir de bandes maîtresses importées. Grâce aux règlements et aux tarifs fiscaux canadiens, cette méthode de production se révèle la plus profitable aux fabricants étrangers.

Cette situation facilite l'accès aux enregistrements à travers le pays et crée également des emplois dans les secteurs de la création et de la production de la branche d'activité.

Les maisons de disques canadiennes (propre étiquette) diffusent plus de disques canadiens que les huit plus importantes maisons de disques sous contrôle étranger. Cependant, ces dernières gagnent plus d'argent par la vente d'enregistrements à contenu canadien que leurs concurrents canadiens.

Il est difficile pour une maison de disques canadienne (propre étiquette) d'égaliser les grandes maisons de disques au niveau de la distribution et de la commercialisation des disques canadiens au Canada et à l'étranger. Les maisons de disques (propre étiquette) canadiennes indépendantes traitent souvent avec des artistes qui constituent un risque aux yeux des entreprises multinationales et n'attirent ainsi qu'une clientèle restreinte.

## Arts, Heritage and Libraries

Government involvement in the arts and heritage has a long history. Saskatchewan established the first provincial arts council in 1948. During the 1960s and 1970s several other provinces followed Saskatchewan's lead.

The federal government became involved in the arts following the Massey-Levesque Royal Commission Report on Arts, Sciences and Letters. It founded the Canada Council in 1957. Today, this body promotes and supports arts activities across the country.

The three levels of government acted to preserve Canada's heritage in museums and libraries even before the turn of the century. In recent times heritage has seen increases in funding, programs and services. The restoration of Louisburg and the creation of Upper Canada Village are two examples of funding at work.

Arts and heritage also have an importance beyond their cultural value. This includes their potential part in business development. As the Bovey Task Force found, they contribute to the appeal of communities, attracting new residents and new industries. As well, tourists come to Canada to see Canada's performing arts and heritage, and to buy its crafts<sup>7</sup>. Businesses, like travel agencies, restaurants, and hotels benefit from arts and heritage attractions.

Many issues in arts and heritage receive attention through the different forms of government spending. For example, government grants aid performing arts companies. Government regulations control the export of heritage objects. Direct government spending improves library acquisition systems.

The status of Canadian artists is another issue in this sector. Without painters, writers, musicians, and dancers there are no works of art or culture materials. These artists are the source of Canada's cultural heritage, and their works are the 'product' of our cultural industries<sup>8</sup>.

### The Arts

In 1986-87, public spending on the performing arts, visual arts and crafts, artists and arts education equalled just over \$300 million.

<sup>7</sup> *Funding of the Arts in Canada to the Year 2000, Bovey Task Force, p. 28.*

<sup>8</sup> *Problématique de statut de l'artiste, Ministère des Affaires culturelles, p. 7, 1985.*

## Arts, patrimoine et bibliothèques

Les administrations publiques participent traditionnellement aux arts et aux activités du patrimoine. La Saskatchewan a fondé le premier conseil des arts provincial en 1948. Pendant les années 60 et 70, plusieurs autres provinces ont suivi l'exemple de la Saskatchewan.

La participation de l'administration fédérale au domaine des arts a suivi la présentation du rapport sur les arts, les sciences et les lettres de la Commission royale Massey-Levesque. Le Conseil des Arts du Canada a donc été fondé en 1957 et il s'occupe aujourd'hui de la promotion des activités artistiques à travers le pays.

Même avant le début du siècle, les administrations publiques des trois paliers cherchaient à sauvegarder le patrimoine canadien à l'intérieur des musées et des bibliothèques. On a assisté ces dernières années à un accroissement du financement, des programmes et des services dans le secteur des activités du patrimoine. La restauration de Louisburg et la création de Upper Canada Village sont deux exemples des résultats de ce financement.

Outre leur importance au niveau culturel, les arts et le patrimoine peuvent notamment jouer un rôle commercial important. Comme a pu le constater le Groupe de travail Bovey, les arts et le patrimoine ont pour effet d'attirer de nouvelles collectivités, de nouveaux résidents et de nouvelles entreprises. En outre, les touristes qui entrent au pays viennent voir les artistes d'interprétation et les institutions du patrimoine du Canada et acheter ses produits d'artisanat<sup>7</sup>. Les entreprises telles que les agences de voyages, les restaurants et les hôtels bénéficient des attractions artistiques et du patrimoine.

Nombre d'aspects du secteur des arts et du patrimoine reçoivent une attention particulière grâce aux différentes formes d'aide publique. Par exemple, grâce à leurs subventions, les administrations publiques viennent en aide aux compagnies d'interprétation. Des règlements gouvernementaux régissent l'exportation de biens du patrimoine. Des dépenses publiques directes permettent d'améliorer les systèmes d'acquisitions des bibliothèques.

Autre question importante: le statut des artistes canadiens. Sans les peintres, les écrivains, les musiciens et les danseurs, il n'y aurait ni oeuvres d'arts, ni culture. Ces artistes sont la source du patrimoine culturel canadien et leurs oeuvres sont le produit de notre culture<sup>8</sup>.

### Arts

En 1986-1987, les dépenses publiques dans les secteurs des arts d'interprétation, des arts visuels et de l'artisanat, des artistes et de l'enseignement des arts se chiffraient à un peu plus de \$300 millions.

<sup>7</sup> *Le financement des arts au Canada d'ici l'an 2000, Groupe de travail Bovey, page 28.*

<sup>8</sup> *Problématique du statut de l'artiste, Ministère des Affaires culturelles, page 7, 1985.*

Between 1982-83 and 1986-87, the performing arts' share of all federal spending on culture remained almost constant. Its share of all provincial cultural spending declined by about three percentage points over the same period.

### Performing Arts

Governments spent \$222 million on the performing arts in 1986-87, 69% of it as grants.

The federal government supplied arts organizations with \$54 million in operating grants, its capital grants adding another \$3 million. The provinces granted almost twice this amount. Their grants spending breaks down as \$84 million in operating grants and about \$12 million in capital grants.

In 1986, Canada's 298 professional performing arts companies drew about one-third of their operating incomes from government grants.

### Regional Variation

The products of cultural industries are available across Canada. Performing arts groups' 'products,' on the other hand, are only available where performed. The level of arts spending in a region directly affects the availability of the performing arts in that region.

Ontario and Quebec accounted for 66% of total federal and provincial spending on the performing arts (Figure XVI). This concentration is only a little larger than their share of the population.

On a per capita basis, the provincial spending had considerable variation (Figure XVII). The highest levels of per capita spending were in Prince Edward Island and Alberta. Below the national average were Saskatchewan, New Brunswick, Nova Scotia, British Columbia and Quebec.

Ontario and Quebec had the most performing arts companies. Considered in per capita terms, however, the concentration was in Prince Edward Island, Alberta and British Columbia.

In 1986, performing arts groups sold 12.2 million tickets to subscribers and single-ticket buyers. Per capita attendance was highest in Alberta, Manitoba, British Columbia and Prince Edward Island. Tourists, rather than local residents, made up a substantially greater proportion of Prince Edward Island's audiences, compared to those in the other provinces.

### Other Arts

Other arts areas, without the operating overhead of the performing arts, received a smaller share of public money. The visual arts, for example, received about

Entre 1982-1983 et 1986-1987, la part des dépenses fédérales au titre de la culture consacrées aux arts d'interprétation est demeurée presque stable. Au cours de la même période, la part du budget culturel provincial consacrée aux arts d'interprétation a diminué d'environ trois points.

### Arts d'interprétation

Les arts d'interprétation ont reçu \$222 millions en 1986-1987, et 69% de ce montant sous forme de subventions.

L'administration fédérale a versé \$54 millions aux compagnies d'arts d'interprétation sous forme de subventions d'exploitation et \$3 millions sous forme de subventions d'équipement. Les administrations provinciales ont versé presque le double de ce montant au secteur, soit \$84 millions sous forme de subventions d'exploitation et environ \$12 millions sous forme de subventions d'équipement.

En 1986, les 298 compagnies professionnelles d'arts d'interprétation du Canada ont tiré environ le tiers de leurs revenus d'exploitation de subventions publiques.

### Variations entre les régions

Les produits du secteur d'activité culturelle sont disponibles à travers le Canada. Par contre, les "produits" des compagnies d'arts d'interprétation ne sont disponibles que là où ils sont présentés. Le niveau de soutien des arts dans une région donnée influe directement sur le niveau des activités d'interprétation dans cette région.

Les provinces de l'Ontario et du Québec interviennent pour 66% du total des dépenses fédérales et provinciales dans le secteur des arts d'interprétation (figure XVI). Ce pourcentage n'est que légèrement supérieur au pourcentage de la population dans ces provinces.

Les dépenses provinciales par habitant au titre des arts d'interprétation varient considérablement (figure XVII). On trouve les pourcentages les plus élevés à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta. Les provinces de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie-Britannique et du Québec affichent des pourcentages inférieurs à la moyenne nationale.

Les provinces de l'Ontario et du Québec comptaient le plus de compagnies d'arts d'interprétation. La place revient toutefois à l'Île-du-Prince-Édouard, à l'Alberta et à la Colombie-Britannique quant au nombre de compagnies par habitant.

En 1986, les compagnies d'arts d'interprétation ont vendu 12.2 millions de billets par abonnements et aux guichets. Ce sont les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont enregistré le plus grand nombre de spectateurs par habitant. Comparativement aux autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard comptait davantage de touristes que de résidents locaux parmi ses spectateurs.

### Autres activités liées aux arts

Les autres activités liées aux arts, auxquelles ne s'appliquent pas les frais généraux d'exploitation des compagnies d'arts d'interprétation, ont reçu une part plus



Figure XVI

**Federal and Provincial Government Expenditures on Performing Arts, by Province, 1986-87**  
**Dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre des arts d'interprétation, selon la province, 1986-1987**

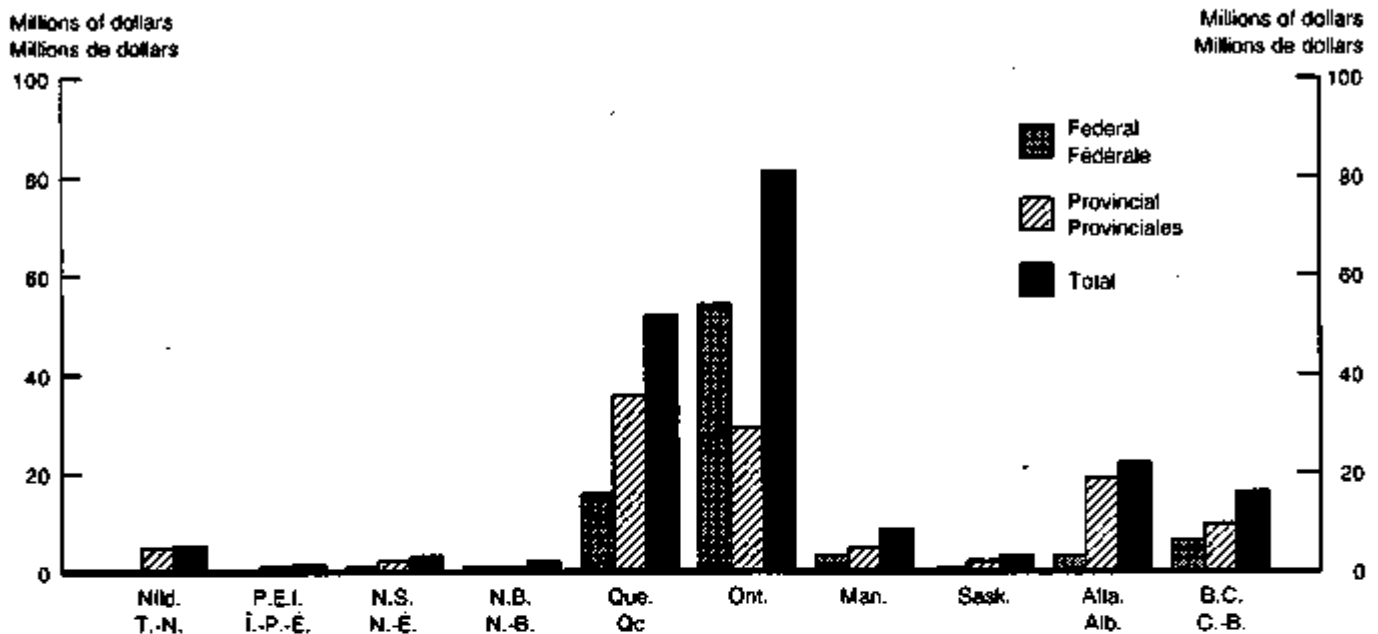
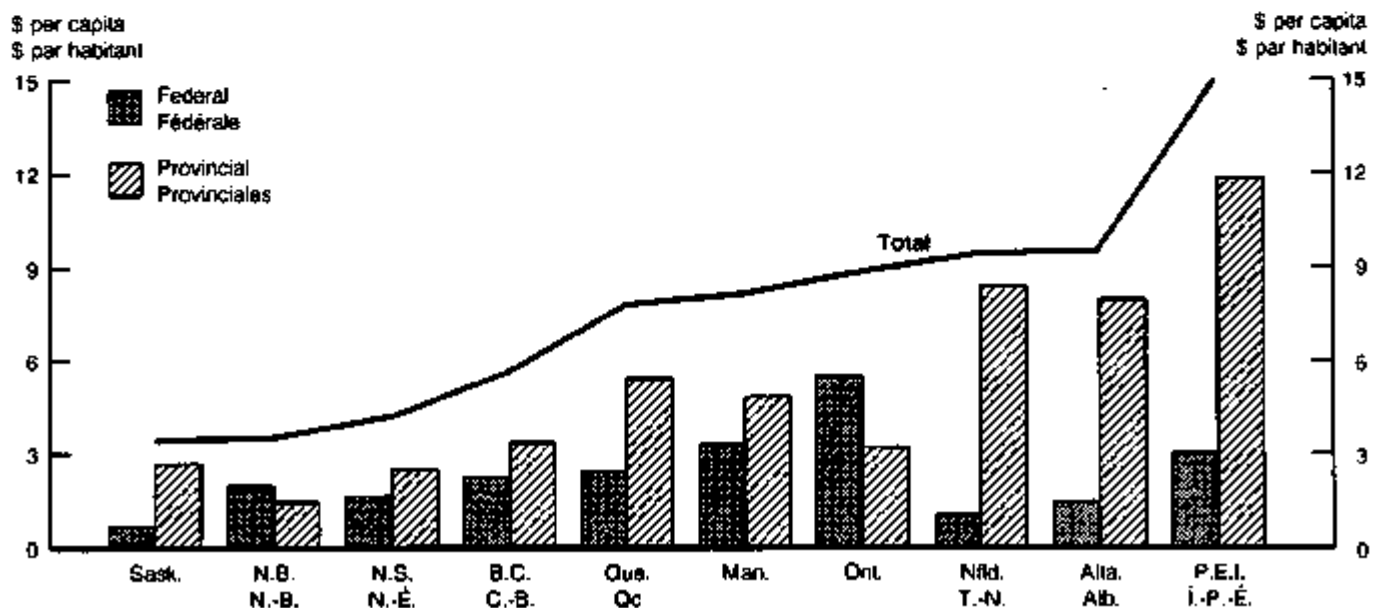


Figure XVII

**Per Capita Federal and Provincial Government Expenditures on Performing Arts, Ranked by Province, 1986-87**  
**Classement par province des dépenses par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des arts d'interprétation, 1986-1987**

**Classement par province des dépenses par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre des arts d'interprétation, 1986-1987**



one-fifth of the sum granted to the performing arts. Support for writers came to about five million dollars.

Much arts support went to 'multidisciplinary' activities linked to the performing arts. These included support for cultural facilities, centres and festivals.

#### Cultural Policy

Many arts activities need public funding if they are to survive. Outside of the commercial theatre, there are few opportunities for profit, few chances attractive to private investors. Government funding fills the gap between costs and revenues for these less lucrative activities (Figure XVIII).

The three levels of government also manage and maintain many arts organizations and institutions. For example, the federal government manages the National Arts Centre. The Centre has its own theatre company and orchestra. Provincial and municipal governments involve themselves in performing arts facilities such as the Confederation Centre and Place des Arts.

faible des dépenses publiques. Le secteur des arts visuels, par exemple, a reçu environ le cinquième du financement accordé aux arts d'interprétation. L'aide aux écrivains s'est chiffrée à environ \$5 millions.

Une bonne partie du soutien aux arts est allée aux activités "multidisciplinaires" liées aux arts d'interprétation, notamment les services, les centres et les festivals culturels.

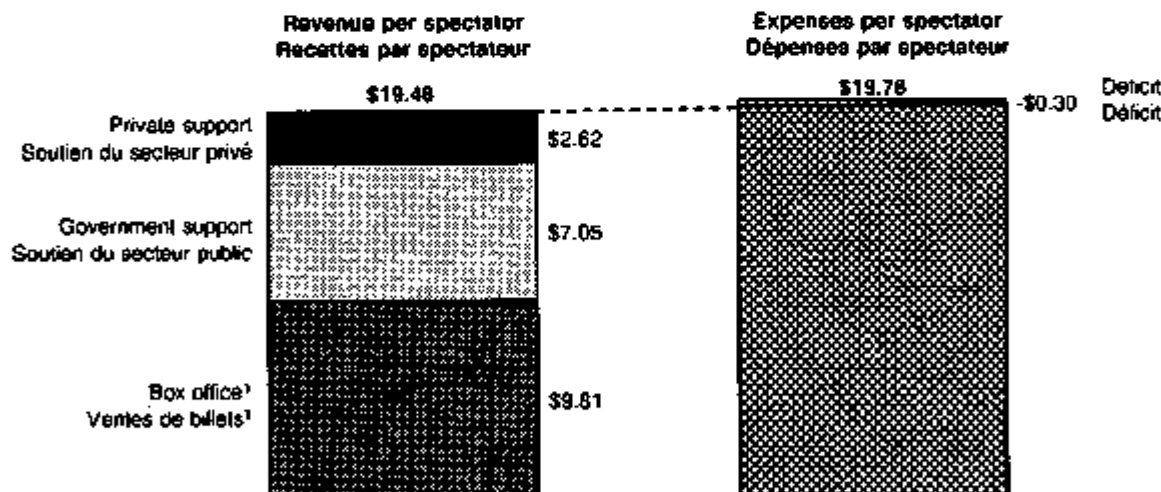
#### Politique culturelle

Nombre d'activités artistiques ont besoin d'une aide publique pour survivre. Outre les théâtres commerciaux, il existe peu de possibilités de faire des bénéfices ou d'attirer des investisseurs privés. L'aide des administrations publiques permet de combler les écarts entre les dépenses et les recettes de ces activités moins lucratives (figure XVIII).

Les administrations publiques des trois paliers dirigent et soutiennent par ailleurs nombre de compagnies et d'établissements d'arts. Ainsi, l'administration fédérale dirige le Centre national des arts, qui possède sa propre troupe théâtrale et son propre orchestre. Les administrations provinciales et municipales apportent leur aide aux centres d'arts d'interprétation tels que le Centre de la Confédération et la Place des Arts.

Figure XVIII

### Revenue and Expenses per Spectator of Performing Arts Companies, 1986 Recettes et dépenses par spectateur des compagnies d'arts d'interprétation, 1986



<sup>1</sup> Includes incidental revenue.

<sup>1</sup> Comprend les recettes diverses.

Source: Performing Arts Survey, Culture Statistics Programme, Statistics Canada.

Source: Enquête sur les arts d'interprétation, programme de la statistique de la culture, Statistique Canada.

Regulation deals with Canadian content issues. Canada Council grant recipients must include works by Canadian artists in their repertoires. Foreign material must be interpreted by Canadian performers to count as Canadian content, according to regulations limiting the use of foreign talent.

Il existe des normes au niveau du contenu canadien des produits. Les bénéficiaires des subventions du Conseil des Arts du Canada doivent intégrer à leurs répertoires des œuvres d'artistes canadiens. Conformément aux règlements limitant le recours à des artistes étrangers, les œuvres étrangères doivent être interprétées par des artistes canadiens pour satisfaire aux critères de contenu canadien.

## Heritage

Heritage includes museums, archives, the restoration of historic sites, national parks, conservation areas, aquariums, botanical gardens, and zoos.

As Figure XIX shows, between 1982-83 and 1986-87, spending on heritage grew faster than the rate of inflation.

## Patrimoine

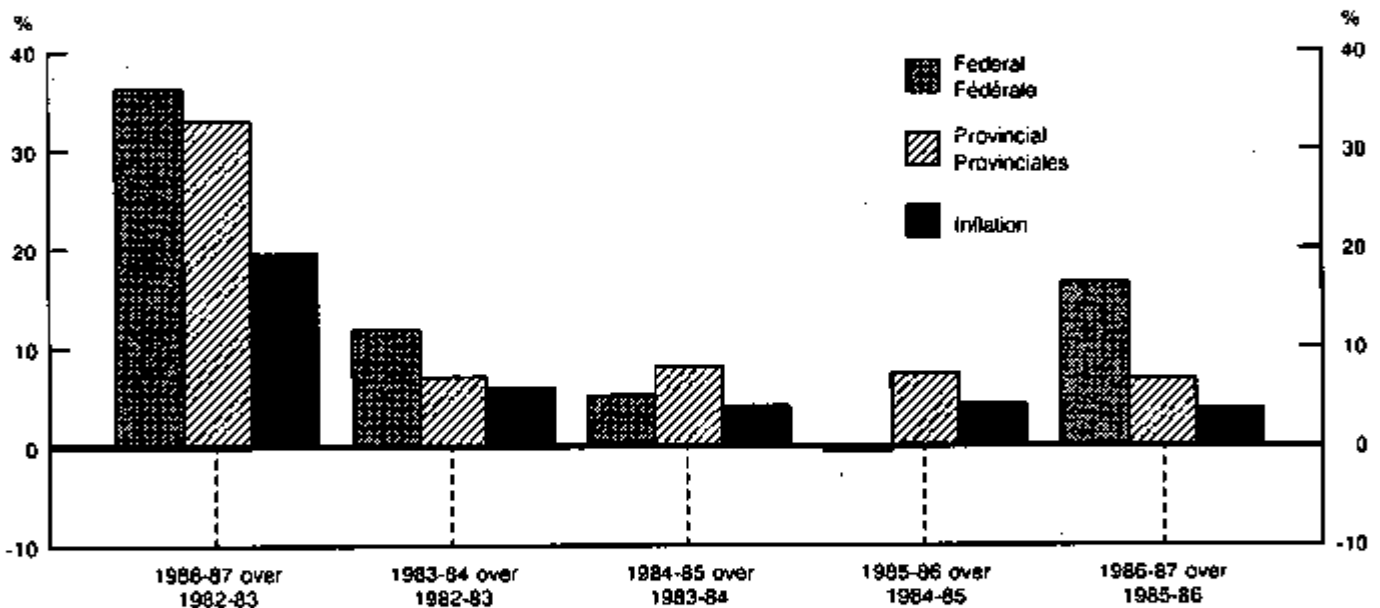
Les musées, les archives, la restauration des lieux historiques, les parcs nationaux, les zones de conservation, les aquariums, les jardins botaniques et les jardins zoologiques font partie des ressources du patrimoine.

Comme le montre la figure XIX, les dépenses au titre du patrimoine ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation entre 1982-1983 et 1986-1987.

Figure XIX

### Percentage Increase in Federal and Provincial Government Expenditures on Heritage, 1982-83 to 1986-87

### Augmentation en pourcentage des dépenses des administrations fédérale et provinciales au titre du patrimoine, 1982-1983 à 1986-1987



Heritage's share of all federal cultural spending remained almost constant between 1982-83 and 1986-87. At the same time, the amount of direct federal spending on museums grew 165%, whereas grants and contributions dropped by 2%. The growth in direct federal spending was largely the result of increase in capital expenditures by the Canada Museums Construction Corporation.

Heritage's share of all provincial arts and culture spending also remained constant between 1982-83 and 1986-87. The provinces increased their direct spending 25%. Provincial grants and contributions increased 60%.

La part du budget fédéral culturel consacrée au patrimoine est demeurée presque stable entre 1982-1983 et 1986-1987. Au même moment, le niveau des dépenses fédérales directes dans le secteur des musées a augmenté de 165%, tandis que les subventions et les contributions ont diminué de 2%. Cette augmentation des dépenses fédérales directes était en grande partie attribuable à l'augmentation des dépenses en capital de la Société de construction des musées du Canada.

Entre 1982-1983 et 1986-1987, la part des dépenses provinciales au titre des arts et de la culture consacrée au patrimoine est également demeurée stable. Les dépenses directes des administrations provinciales ont augmenté de 25%, et les subventions et contributions, de 60%.

## Public Spending

Heritage was the third-largest area of spending (nearly one billion dollars) in the cultural sector in 1986-87. Support was almost all through spending by departments on their own activities. Grants and contributions accounted for 10% of spending.

Nearly two-thirds of all spending for heritage was made by the federal government. Federal money supplied nature parks with about three-quarters of the \$212 million they received in 1986-87.

Federal funding is also important to other parts of heritage. It provided 48% of the \$343 million spent on museums. More than half (55%) the funds assigned to historic parks came from provincial governments (Text Table IV).

## Dépenses publiques

En 1986-1987, le patrimoine était le troisième poste de dépenses en importance (presque \$1 milliard) du secteur culturel. Dans la plupart des cas, les ministères ont appuyé financièrement leurs propres activités. Les subventions et les contributions représentaient 10% des dépenses.

L'administration fédérale a engagé presque les deux tiers de toutes les dépenses au titre du patrimoine. Elle a fourni environ 75% des \$212 millions que le secteur des parcs naturels a reçus en 1986-1987.

L'aide financière fédérale touche également d'autres activités du patrimoine. Elle intervient pour 48% des \$343 millions consacrés aux musées. Plus de la moitié (55%) des fonds octroyés aux parcs historiques venaient des administrations provinciales (tableau explicatif IV).

TEXT TABLE IV. Government Expenditures on Selected Heritage Activities, 1986-87

TABLEAU EXPLICATIF IV. Dépenses publiques au titre de certaines activités du patrimoine, 1986-1987

Source	Activity: Museums and Art Galleries	Historic Parks	Natural or Provincial Parks	Archives	All <sup>1</sup>
	Activité: Musées et galeries d'arts	Parcs historiques	Parcs naturels ou provinciaux	Archives	Toutes les activités <sup>1</sup>
(\$ millions) - (millions \$)					
<b>FEDERAL - FÉDÉRALE:</b>					
Own Activity - Propres activités	152.8	53.3	153.4	53.4	530.4
Grants - Subventions	10.6	0.5	0.1	0.3	13.0
<b>Total</b>	<b>163.4</b>	<b>53.8</b>	<b>153.5</b>	<b>53.7</b>	<b>543.4</b>
<b>PROVINCIAL - PROVINCIALES</b>					
Own Activity - Propres Activités	120.0	45.5	56.6	15.6	247.6
Grants - Subventions	40.1	29.2	--	0.5	76.8
<b>Total</b>	<b>160.1</b>	<b>74.7</b>	<b>56.6</b>	<b>16.1</b>	<b>324.4</b>
<b>MUNICIPAL - MUNICIPALES</b>					
<b>Total</b>	<b>19.5</b>	<b>6.7</b>	<b>--</b>	<b>1.0</b>	<b>27.2</b>
<b>All - Toutes activités</b>	<b>343.0</b>	<b>135.2</b>	<b>210.1</b>	<b>70.8</b>	<b>895.0</b>

<sup>1</sup> Includes other heritage activities. - Comprend d'autres activités du patrimoine.

Grants helped non profit private museums and art galleries balance their operating budgets. Of their \$30 million total operating budgets, \$16 million came from government grants<sup>9</sup>.

Les subventions ont permis aux musées et aux galeries d'arts privés à but non lucratif d'équilibrer leurs budgets de fonctionnement. De l'ensemble de ces budgets établis à \$30 millions, \$16 millions venaient de subventions des administrations publiques<sup>9</sup>.

## Regional Variation

The data show a wide variation in the provincial distribution of funds per capita. Prince Edward Island, Nova Scotia, Manitoba, Alberta and Ontario enjoyed above-average spending per capita. Part of the reason for this is the presence of major natural and historic parks in these regions. Spending was low in New Brunswick and British Columbia (Figure XX).

## Variations entre les régions

Les données révèlent des écarts considérables dans la répartition des fonds provinciaux par habitant. À l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Alberta et en Ontario, les dépenses par habitant ont été supérieures à la moyenne. Cela est en partie attribuable à la présence de parcs naturels et historiques importants dans ces régions. Les dépenses par habitant ont été cependant peu élevées au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique (figure XX).

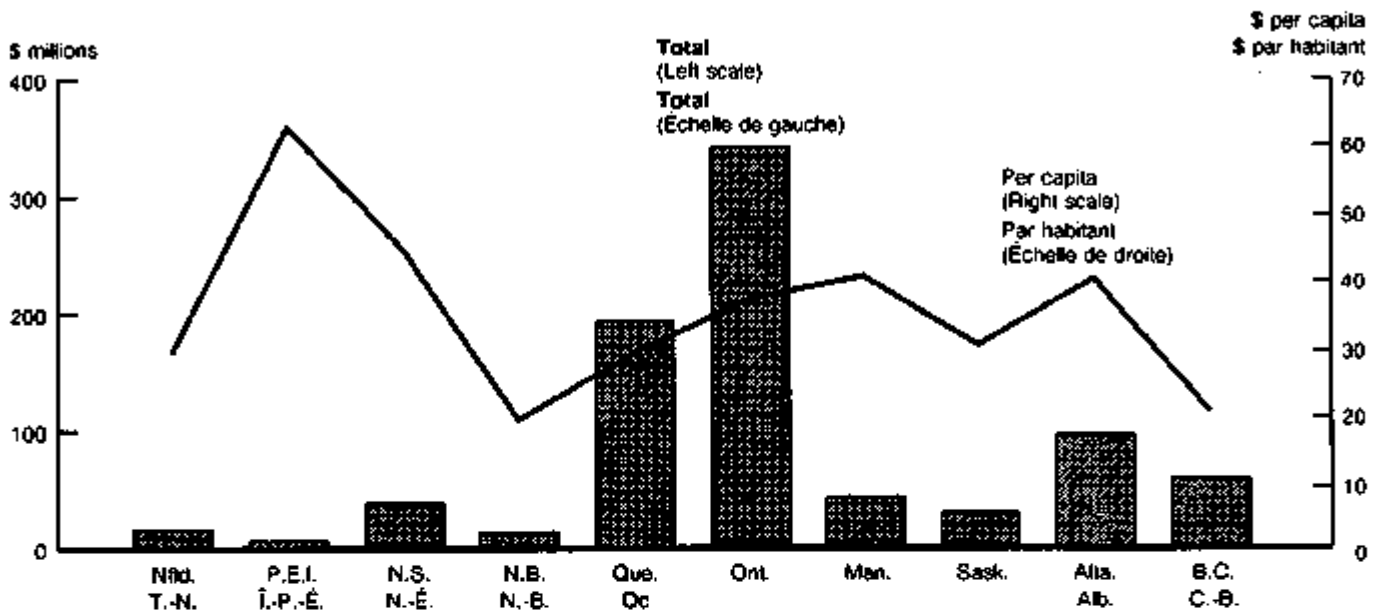
<sup>9</sup> See footnote 7, p. 123

<sup>9</sup> Voir la note 7 au bas de la page 123.

Figure XX

### Total and Per Capita Federal and Provincial Government Expenditures on Heritage, by Province, 1986-87

Dépenses totales et par habitant des administrations fédérale et provinciales au titre du patrimoine, selon la province, 1986-1987



#### Cultural Policy

Through funding, the federal government has increased the availability of heritage products across Canada. As proof, the federal Task Force on the National Museums Corporation highlighted touring programs and museum development throughout the country resulting from government support. Museums and other heritage sites (not including national Parks) report they have over 50 million visitors annually.

All three levels of government support heritage in a number of ways. Through tax incentives they encourage collectors to give heritage objects to Canadian museums. Their direct spending and grants aid the development of museums. Government regulations control the sale and export of heritage objects. Government spending subsidizes Canadian and international exhibits, making them accessible to Canadians.

#### Libraries

Libraries organize and preserve culture for researchers and the public. Four types of institutions are included under the heading 'library,' each with its own legal or financial circumstances.

#### Politique culturelle

Grâce au financement, l'administration fédérale a augmenté le nombre de produits du patrimoine à travers le Canada. Pour le prouver, le Groupe de travail fédéral sur la Société des musées nationaux a relevé les programmes touristiques et les activités d'établissement de musées qui ont été mis en œuvre à travers le pays grâce à l'appui de l'administration fédérale. Les musées et les autres lieux historiques (à l'exception des parcs nationaux) déclarent accueillir plus de 50 millions de visiteurs par année.

Les administrations publiques des trois paliers appuient de diverses façons le secteur du patrimoine. Par le biais de stimulants fiscaux, ils encouragent les collectionneurs à donner des objets du patrimoine aux musées canadiens. Leurs dépenses directes et leurs subventions favorisent l'établissement de musées. Les règlements gouvernementaux régissent la vente et l'exportation d'objets du patrimoine. Les administrations publiques financent des expositions canadiennes et internationales, les rendant ainsi accessibles aux Canadiens.

#### Bibliothèques

Les bibliothèques conservent et protègent le patrimoine culturel au profit des chercheurs et du public. Quatre types d'établissements entrent sous la rubrique des "bibliothèques", chaque type ayant son propre statut juridique ou financier.

- **School Libraries**, the responsibility of ministries and boards of education.
- **Public Libraries**, under municipal administration.
- **Research Libraries**, usually university and college libraries, more directly a provincial responsibility.
- **National Library**, under federal or provincial administration.
- **Bibliothèques scolaires**, relevant des ministères de l'Éducation et des conseils scolaires.
- **Bibliothèques publiques**, relevant de l'administration municipale.
- **Bibliothèques de recherche**, habituellement des bibliothèques universitaires et collégiales, relevant plus directement de l'administration provinciale.
- **Bibliothèque nationale**, relevant de l'administration fédérale ou provinciale.

Common bibliographic services and inter-library loans connect each library with the others. Government spending helps maintain these connections.

### Public Spending

In 1986-87, government spent a total of \$1,214 million on libraries, an average annual increase of 5.2% from 1984-85. The federal government spent \$36 million, while provincial and municipal spending on libraries amounted to \$548 million and \$630 million respectively.

Total government spending on public libraries was \$576 million (including transfers of \$106 million from provincial governments to municipalities). Ontario alone accounted for nearly half of total expenditures for public libraries (Figure XXI). University and college libraries received \$298 million (almost all through the provincial governments). Total government spending on school libraries amounted to \$299 million (including transfers of \$126 million from provincial governments to municipal governments for school libraries). Spending on the national library came to \$41 million.

### Cultural Policy

Public spending on library activity in Canada equalled spending on the Canadian Broadcasting Corporation. However, a significant amount of support comes from different provincial ministries and funding goes to different types of libraries.

The focus of policy is on adapting to new technology, creating new information networks, and preserving existing collections.

Libraries are important cultural institutions involved in education and the maintenance of culture.

### Artists

Canadian culture industries, arts and heritage could not exist without artists. Artists are the source of cultural activity.

### Dépenses publiques

En 1986-1987, les administrations publiques ont dépensé au total \$1,214 millions au titre des bibliothèques, une augmentation annuelle moyenne de 5.2% par rapport à 1984-1985. L'administration fédérale a dépensé \$36 millions à ce titre, tandis que les administrations provinciales et municipales ont dépensé \$548 millions et \$630 millions respectivement.

Le total des dépenses publiques dans le secteur des bibliothèques publiques s'élevait à \$576 millions (y compris les transferts de \$106 millions des administrations provinciales aux municipalités). La province de l'Ontario intervient à elle seule pour presque 50 % des dépenses totales au titre des bibliothèques publiques (figure XXI). Les bibliothèques universitaires et collégiales ont reçu \$298 millions (provenant la plupart du temps des administrations provinciales). Les dépenses publiques totales dans le secteur des bibliothèques scolaires ont atteint \$299 millions (y compris les transferts de \$126 millions des administrations provinciales aux administrations municipales, au titre des bibliothèques scolaires). La bibliothèque nationale a reçu pour sa part \$41 millions.

### Politique culturelle

Le montant des dépenses publiques au titre des bibliothèques au Canada équivaut à celui des dépenses versées à la Société Radio-Canada. Cependant, une aide financière considérable provient des différents ministères provinciaux et est destinée à différents genres de bibliothèques.

La politique culturelle vise l'adaptation aux nouvelles technologies, la création de nouveaux réseaux d'information et la protection des collections existantes.

Les bibliothèques sont d'importants établissements culturels oeuvrant dans les domaines de l'éducation et de la sauvegarde du patrimoine culturel.

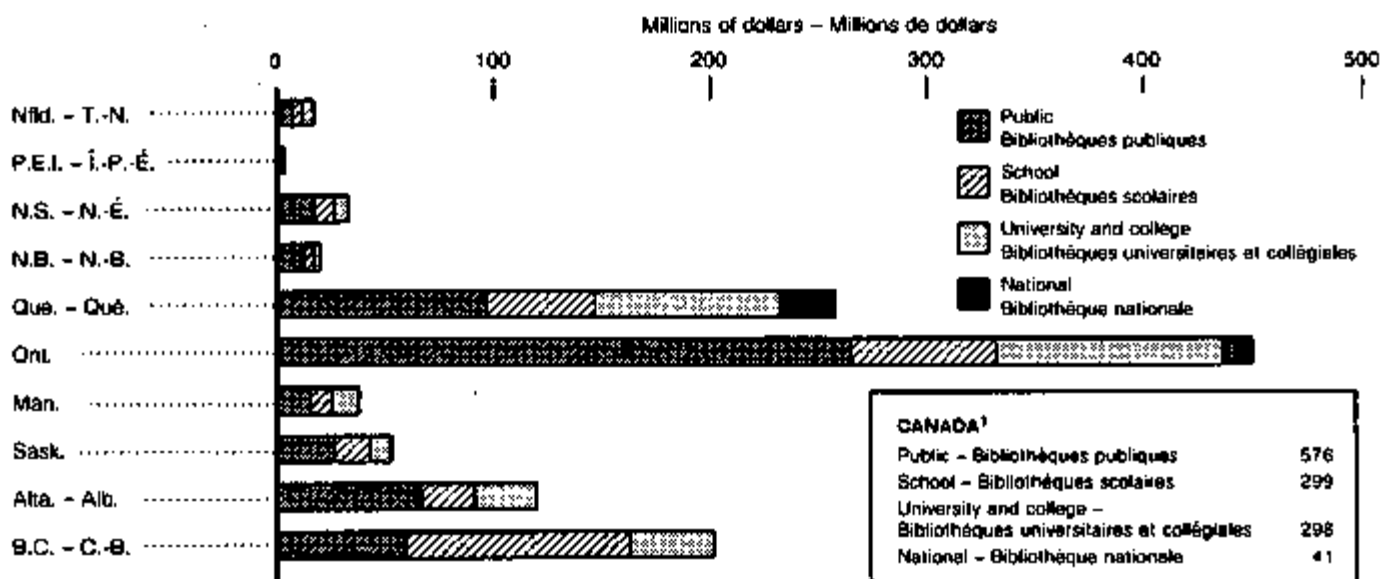
### Artistes

Les industries culturelles, les arts et les ressources du patrimoine canadiens ne pourraient exister sans les artistes. Ces derniers sont la source de l'activité culturelle.

Figure XXI

## Government Expenditures on Libraries, by Province and Type of Library, 1986-87

## Dépenses publiques au titre des bibliothèques, selon la province et le genre de bibliothèque, 1986-1987



<sup>1</sup> Includes the Yukon and the Northwest Territories.

<sup>1</sup> Comprend le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

## Public Spending

Spending on individual artists accounted for 6% of arts spending, or less than 1% of all spending on culture. Direct support was the smallest form of spending in this sector. Federal operating grants released through the Canada Council came to about \$10 million. The provinces granted about \$9 million.

Artists receive most of their funding by indirect means, such as through arts organizations. Performing arts groups supported by public grants support artists. About one-quarter of grants become artists' salaries.

Performers and writers work in film production and broadcasting. Government granted film \$60 million in 1985. About half of this money paid artists' salaries. That same year the CBC paid artists \$50 million.

Other support includes an average \$1 million in visual arts purchases made by the federal government each year. It also includes the "payment for public use" program initiated by the Canada Council. This program will direct about \$3 million per year to Canadian authors.

## Dépenses publiques

Les dépenses consacrées aux différents artistes représentaient 6 % des dépenses dans le secteur des arts, soit moins de 1 % de toutes les dépenses au titre de la culture. Ce sont les dépenses directes qui ont été les moins élevées dans ce secteur. Les subventions d'exploitation fédérales octroyées par le Conseil des Arts du Canada ont totalisé environ \$10 millions, tandis que les subventions provinciales se sont chiffrées à \$9 millions.

Les artistes reçoivent la plus grande partie de leur aide financière de façon indirecte, par l'entremise de compagnies d'arts, par exemple. Les compagnies d'arts d'interprétation qui sont financées par des subventions publiques appuient elles-mêmes les artistes. Environ le quart des subventions prennent la forme des cachets des artistes.

La production cinématographique, la radiodiffusion et la télévision sont le domaine des artistes et des écrivains. En 1985, les administrations publiques ont accordé \$60 millions à l'industrie cinématographique. Environ la moitié de cette somme a servi à payer les cachets des artistes. La même année, la Société Radio-Canada a versé \$50 millions en cachets.

Chaque année, l'administration publique fédérale consacre également en moyenne \$1 million à l'achat d'arts visuels, ce qui comprend les activités de la Commission du droit de prêt public qui a été mise sur pied par le Conseil des arts du Canada. Cette Commission versera environ \$3 millions par année aux auteurs canadiens.

Public spending on regulation, tax breaks on income from sales, and the effect of copyright legislation also help artists. Copyright legislation alone earns authors and composers an estimated \$20 million per year.

Public spending on culture directs just over \$100 million a year to artists. Almost 30,000 people reported themselves primarily occupied with artistic activities in the 1986 census. The estimated support, if divided between them, comes to about \$3000 per person.

Les dépenses publiques au titre de la réglementation, l'allègement fiscal lié aux revenus de ventes et les règlements liés aux droits d'auteur sont également des mécanismes d'aide aux artistes. Les droits d'auteurs seuls rapportent aux auteurs et aux compositeurs \$20 millions par année.

La part des dépenses publiques au titre de la culture versée aux artistes est évaluée à un peu plus de \$100 millions par année. Lors du recensement de 1986, presque 30,000 personnes ont déclaré avoir principalement des activités artistiques. Le soutien financier, réparti entre elles, est évalué à environ \$3,000 par personne.



## Appendix

### I. Methodology

This publication analyses data on expenditures reported by the government cultural departments, ministries and agencies. The expenditures of an agency may exceed government grants if its spending is supported by revenues generated by its operation. For example, the Canadian Broadcasting Corporation is partly financed by income from its own advertising revenues.

Federal and provincial data for 1986-87 were collected via mailback forms sent out in July 1987. Federal data were collected from 20 federal departments and agencies known to be conducting or funding activities in culture, whereas provincial data were collected through the assistance of a co-ordinator in each province or territory. Each year, the federal and provincial public accounts and other data sources are examined to update the mailing list.

Operating expenditures of federal departments and agencies are broken down by province according to the provincial location of the department or agency incurring these expenditures. The Canadian Broadcasting Corporation (CBC), however, distributes its program costs according to the province where the production activities occur. Station transmission costs are related to the geographic location of the transmitter. The CBC's network distribution costs follow the principle used for station transmission costs, except for terrestrial lines and satellite channels which are paid by Ottawa but transferred to Toronto and Montreal Network Centres. Payments to private station affiliates are charged to the responsible Network Centres and relate also to the province where these centres are located. The Corporation's administration costs are distributed according to the province where the administration function is located geographically.

Federal expenditures related to the purchase of land and construction of buildings are broken down according to their provincial location. The costs associated with the acquisition of machinery and equipment are distributed according to the provincial location of the supplier. The CBC distributes its capital expenditures according to the provincial location of capital assets.

Grants, contributions and transfers made by the federal government are distributed according to the permanent residence or location of the recipient.

## Annexe

### I. Méthodologie

Cette publication analyse des données sur les sommes que les ministères et organismes consacrent à la culture. Les dépenses d'un organisme peuvent dépasser les subventions reçues des administrations si l'organisme perçoit des recettes tirées de son fonctionnement. Ainsi, la Société Radio-Canada est partiellement financée par les revenus que lui procure la publicité.

Les données fédérales et provinciales de 1986-1987 ont été recueillies au moyen d'un questionnaire envoyé en juillet 1987. Les données fédérales proviennent de 20 ministères et organismes fédéraux lesquels organisent ou financent des activités culturelles, tandis que les données provinciales ont été recueillies par l'entremise d'un coordonnateur dans chaque province ou territoire. Chaque année, les comptes publics du Canada et des provinces sont examinés, ainsi que d'autres sources de données, en vue de mettre à jour la liste d'adresses.

Les dépenses de fonctionnement des ministères et organismes fédéraux sont ventilées selon la province d'après l'emplacement provincial du ministère ou organisme engageant ces dépenses. Toutefois, la Société Radio-Canada a réparti à coût de ses émissions selon la province où s'est fait la production. Les frais de transmission des stations se rapportent à l'emplacement géographique de l'émetteur. Pour les frais de distribution de ses réseaux, la Société Radio-Canada a suivi le même principe que pour les frais de transmission des stations, à l'exception des frais liés aux lignes terrestres et aux voies de transmission par satellite, qui sont assumés par Ottawa, puis transférés aux réseaux de Toronto et de Montréal. Les paiements versés aux filiales privées, qui sont imputés aux réseaux responsables, se rapportent également à la province où se trouvent ces réseaux. Les frais d'administration de la Société sont répartis selon la province où a été exécutée la fonction d'administration.

Les dépenses fédérales se rapportant à l'achat de terrains et à la construction de bâtiments sont ventilées selon leur emplacement provincial. Les frais d'acquisition de machines et de matériel sont répartis selon la province du fournisseur. La Société Radio-Canada a réparti ses dépenses d'investissement selon la province où se trouvent ses immobilisations.

Les subventions, les contributions et les transferts du gouvernement fédéral sont répartis selon le lieu de résidence permanente du bénéficiaire ou l'emplacement permanent de son entreprise.

Follow-ups were carried out by telephone to those federal departments and agencies which did not provide the data within sixty days after receipt of the questionnaire. Completed federal and provincial forms were edited for accuracy and consistency according to pre-established specifications. The Public Accounts of Canada and the provincial public accounts were utilized to check the accuracy of survey results.

The Culture Sub-division collected the municipal data in co-operation with the Public Institutions Division of Statistics Canada. The Public Institutions Division surveyed a sample of municipalities. The results obtained from these municipalities were used to estimate the transactions of all municipalities.

## II. Data Quality

Federal and provincial data were collected from all known cultural departments and agencies rather than from a sample. The list of these departments and agencies was based on information obtained from the Public Accounts of Canada, provincial public accounts and other sources, such as the Directory of the Arts. Some of the provinces did not provide data on spending on school, university and college libraries. Statistics Canada estimated these data.

Any inaccuracy in the results is due to non-sampling error. This may occur at any phase of a survey operation and includes coverage errors, non-reporting and partial non-response errors and processing errors. The careful design of the questionnaire, the existence of quality control procedures and the monitoring of survey operations help to limit the magnitude of these errors.

The methodology used for the municipal survey involves a sample design. This includes a census of almost all cities in Canada and a sample of about 10% of towns, counties, etc. Since cities account for a significant proportion of transactions of all municipalities, the sampling error is expected to be low.

## III. Definitions

### 1. National Library

National Library is an institution designated as such by the government.

### 2. Public Libraries

Libraries used by the public, supported chiefly by taxation, and generally governed by a public library board. Public libraries consist of main and branch libraries as well as regional, rural, provincial and urban. Excluded are departmental and agency libraries.

Un suivi des ministères et organismes fédéraux qui n'ont pas fait parvenir leurs données dans les soixante jours qui suivent la réception du questionnaire a été effectué par téléphone. On a vérifié les formulaires fédéraux et provinciaux dûment remplis selon des spécifications préétablies pour s'assurer que les données soient exactes et cohérentes. Les comptes publics du Canada et les comptes publics des provinces ont servi à vérifier l'exactitude des résultats de l'enquête.

La Sous-division de la culture a recueilli les données municipales avec la collaboration de la Division des institutions publiques de Statistique Canada. Celle-ci a interrogé un échantillon de municipalités. Les données obtenues de ces municipalités ont servi à estimer les transactions de toutes les municipalités.

## II. Qualité des données

Les données fédérales et provinciales ont été recueillies auprès de tous les ministères et organismes du domaine de la culture et non à partir d'un échantillon. La liste de ces ministères et organismes fut basée sur de l'information obtenue des Comptes publics du Canada, des comptes publics provinciaux et d'autres sources telles que le Annuaire des arts. Certaines des provinces n'ont pas fourni de données sur les sommes consacrées aux bibliothèques des écoles, universités et collèges, et Statistique Canada en a fait une estimation.

Les résultats peuvent contenir des inexactitudes, lesquelles ne sont pas attribuables à des erreurs d'échantillonnage. De telles erreurs peuvent se produire à n'importe quelle étape de l'enquête; il peut s'agir d'erreurs liées au champ d'observation, d'erreurs dues à des non-réponses ou à des réponses partielles, d'erreurs de réponse et d'erreurs de traitement. La conception soignée du questionnaire, l'application de procédure de contrôle qualitatif et la surveillance des activités d'enquête permettent de limiter l'ampleur de ces erreurs.

Cependant la méthodologie utilisée pour l'enquête sur les dépenses des municipalités comprenait un volet échantillonnage; en plus d'un recensement de presque toutes les cités au Canada, on a enquêté un échantillon comprenant 10% des villes, municipalités rurales, etc. Comme les cités comptent pour une part importante des transactions de toutes les municipalités, l'erreur d'échantillonnage devrait être minime.

## III. Définitions

### 1. Bibliothèque nationale

Établissement désigné comme tel par le gouvernement.

### 2. Bibliothèques publiques

Bibliothèques destinées au grand public, essentiellement financées à même les recettes fiscales et généralement administrées par un conseil public. Elles comprennent les bibliothèques centrales et les succursales ainsi que les bibliothèques régionales, rurales, provinciales et urbaines. Elles excluent les bibliothèques des ministères et organismes.

### 3. School Libraries

Libraries administered as units, each located in one place at least as large as a classroom, and providing books and other library services and materials for the use of all pupils and teachers. Excluded are classroom collections, teachers' collections and book collections located in the school but administered by the public library authority.

### 4. University and College Libraries

All libraries in university and college institutions, including private colleges, technical institutes and teachers' colleges.

### 5. Museums

All institutions open to the public for the purpose of conserving, studying, interpreting, assembling and exhibiting objects and specimens of educational and cultural value including artistic, scientific, historical and technological materials. Included in this definition are: general museums, history museums, natural science museums, science and technology museums, art museums and galleries (excluding art galleries primarily concerned with temporary exhibits), etc.

### 6. Public Archives

Institutions designated as public archives by the government.

### 7. Historic Parks and Sites

All parks, sites, monuments and buildings designated as historical by official documentation and/or law, including pioneer villages, heritage areas and other sites which serve to preserve and disseminate man's history.

### 8. Nature/Provincial Parks

All nature and provincial parks whose purpose is to acquire, preserve, study, interpret, and make accessible to the public, objects, specimens, documents, buildings and land areas of educational and cultural value. Excluded are expenses associated with recreational activities, such as the cost of providing a campground in a park.

### 9. Other Heritage

All expenses associated with the management of programs to preserve, protect, investigate and interpret archaeological sites, as well as expenses associated with restoring historical buildings or structures of archaeological significance. Also included are other heritage activities which are not defined in Categories 7 and 8.

### 10. Arts Education

For the purposes of this survey, arts education refers to the fine, applied and performing arts rather than to strictly academic fields such as language, history, literature, etc. The term "arts" as used here includes theatre, music, dance, painting, drama, photography and any other area of art study reported by educational institutions.

### 3. Bibliothèque scolaires

Bibliothèques administrées à titre d'unités distinctes, situées chacune dans des endroits différents qui occupent au moins l'espace d'une salle de classe, et mettant à la disposition de tous les élèves et enseignants une collection de livres et d'autres services et fournitures bibliothécaires. Elles ne comprennent ni les collections appartenant aux classes et aux professeurs, ni les collections situées dans les écoles mais gérées par les bibliothèques publiques.

### 4. Bibliothèques universitaires et collégiales

Toutes les bibliothèques des établissements universitaires et collégiaux, y compris des collèges privés, des instituts techniques et des écoles normales.

### 5. Musées

Tous les établissements ouverts au public ayant pour objectif de conserver, d'étudier, d'interpréter, de rassembler et d'exposer des objets et spécimens ayant une valeur culturelle et éducative, que ce soit dans les domaines artistique, scientifique, historique ou technologique. Cette définition comprend les musées généraux, les musées historiques, les musées des sciences naturelles, les musées des sciences et de la technologie, les musées et galeries d'art (sauf celles dont la principale vocation est l'exposition temporaire d'œuvres).

### 6. Archives publiques

Établissements que le gouvernement désigne sous le nom d'archives publiques.

### 7. Parcs et lieux historiques

Tous les parcs, lieux, monuments et bâtiments désignés comme étant historiques par des textes officiels ou une loi, y compris les villages de pionniers, les secteurs historiques et les endroits destinés à préserver et à faire connaître l'histoire de l'homme.

### 8. Parcs naturels et parcs provinciaux

Tous les parcs naturels et les parcs provinciaux dont le but est d'acquies, de préserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer à l'intention du public des objets, des spécimens, des documents, des bâtiments et des terrains ayant une valeur culturelle et éducative. Sont exclues les dépenses liées aux activités de loisirs comme le coût de l'exploitation d'un terrain de camping dans un parc.

### 9. Autres ressources du patrimoine

Toutes les dépenses liées à la gestion de programmes visant à préserver, à protéger, à fouiller et à interpréter les sites archéologiques, ainsi que les dépenses liées à la restauration de bâtiments et de structures historiques d'importance archéologique. Sont également incluses toutes les autres activités relatives au patrimoine non définies aux catégories 7 et 8.

### 10. Enseignement des arts

Aux fins de la présente enquête, l'enseignement des arts désigne les beaux-arts, les arts appliqués et les arts d'interprétation plutôt que les domaines strictement pédagogiques comme les langues, l'histoire, la littérature. Les "arts" comprennent le théâtre, la musique, la danse, la peinture, l'art dramatique, la photographie et toutes autres disciplines d'étude des arts déclarées par les établissements d'enseignement.

Included are expenditures associated with the teaching of the arts both at the national schools (such as the National Ballet School in Toronto and the National Theatre School in Montreal) and at art institutions (such as Holland College of Visual Arts, Nova Scotia College of Art and Design, Ontario College of Art, Mennonite Brethren Bible/Art College and Conservatories of Music and Drama).

Excluded are expenditures associated with the teaching of the arts at educational institutions (elementary and secondary schools, and college and university institutions).

#### 11. Literary Arts

Included are grants to authors and publishers for the publication of books, periodicals, magazines and newspapers. Also included are financial support for literary seminars, workshops and prizes, as well as subsidies to book stores and distributors. Costs associated with a publication put out by a cultural department or an agency are included in expenditures for the cultural activity covered in the publication. Expenditures on these publications covering two or more cultural activities are included in the function "Multidisciplinary Activities".

Excluded are expenditures on non-cultural government publications. Also excluded is financial support for organizations which distribute non-literary material, such as agricultural newsletters, etc.

#### 12. Performing Arts

The performing arts include theatre, dance, music and opera. Included are expenditures related to creation, production and performance. Also included is the financial support given to performing arts organizations, associations and groups.

#### 13. Visual Arts and Crafts

Activities traditionally labelled "visual arts and crafts" include painting, sculpture, plastic arts, photography, fine and decorative arts, and craft works. Included are expenditures on activities related to the actual creation and production of works of art and crafts. Also included is the financial support given to organizations and institutions for activities related to visual arts and crafts, such as grants to art galleries which hold temporary exhibits or travelling shows of works of art.

#### 14. Film and Video

Activities related to the creation, production and dissemination of films and video. Included is the financial support given to film organizations, associations and societies for these activities. Also included are the funds spent by government on activities related to the production and distribution of films of a cultural nature.

Sont incluses toutes les dépenses liées à l'enseignement des arts tant dans les écoles nationales (comme l'École nationale de ballet de Toronto et l'École nationale de théâtre de Montréal) que dans les établissements d'arts (ex. Holland College of Visual Arts, Nova Scotia College of Arts and Design, Ontario College of Art, Kootenay School of Art, Vancouver School of Art, Mennonite Brethren Bible/Art College et Conservatoires de musique et d'art dramatique).

Sont exclues les dépenses relatives à l'enseignement des arts dans les établissements d'enseignement (écoles primaires et secondaires, collèges et universités).

#### 11. Littérature

Sont incluses les subventions octroyées aux auteurs et éditeurs pour la publication de livres, de périodiques, de magazines et de journaux. Sont également comprises l'aide financière accordée aux séminaires, aux ateliers et aux prix de littérature, ainsi que les subventions versées aux librairies et aux distributeurs. Les frais associés à une publication d'un ministère ou organisme à caractère culturel, sont déclarés dans les dépenses liées à l'activité culturelle dont traite la publication. Les dépenses liées aux publications qui portent sur deux ou plusieurs activités culturelles sont comprises dans la fonction "Activités multidisciplinaires".

Sont exclues les dépenses au titre des publications non culturelles des administrations publiques ainsi que l'appui financier accordé aux organismes qui distribuent des documents non littéraires, comme des bulletins agricoles.

#### 12. Arts d'interprétation

Les arts d'interprétation comprennent le théâtre, la danse, la musique et l'opéra. Sont incluses les dépenses engagées relativement à la création, à la production et à l'interprétation. Sont également compris les fonds octroyés aux organismes, associations et sociétés d'arts d'interprétation.

#### 13. Arts visuels et artisanat

Cette expression désigne traditionnellement les secteurs d'activité comme la peinture, la sculpture, les arts plastiques, la photographie, les beaux-arts, les arts décoratifs et les œuvres artisanales. Ceci inclut également les dépenses engagées au titre des activités de création et de production d'œuvres artistiques et artisanales. Est également incluse l'aide financière accordée aux organismes et établissements à l'égard d'activités liées aux arts visuels et à l'artisanat, comme les subventions aux galeries d'art qui organisent des expositions temporaires et des expositions itinérantes d'œuvres d'art.

#### 14. Cinéma et vidéo

Activités liées à la création, à la production et à la distribution de films et de vidéos. Est incluse l'aide financière accordée aux organismes, associations et sociétés cinématographiques à l'égard de ces activités ainsi que les fonds engagés par les administrations dans les domaines de la production et de la distribution de films à caractère culturel.

Excluded are expenditures related to government production of non-cultural films, such as educational and promotional films produced for government by private film-makers. Also excluded are the expenditures of censor boards.

**15. Broadcasting**

Included are expenditures related to radio and television, including those associated with government broadcasting (e.g., CBC and TV Ontario). Also included is financial assistance to private stations and to institutions (e.g., grants for school broadcasting).

**16. Sound Recording**

Records, tapes and compact discs of a musical and oral nature. Included are expenditures related to the creation of tapes and records as well as funds for operation of studios and purchase of equipment. Also included are expenditures related to distribution, including subsidies to distributing companies, manufacturers and stores.

**17. Multiculturalism**

Included are expenditures and grants for multiculturalism.

**18. Multidisciplinary Activities**

Included are expenditures related to numerous cultural activities or functions which cannot be broken down by function. This includes financial support given to cultural facilities, centres, festivals, municipalities, cultural exchange programs and arts organizations for various cultural activities.

**19. Other**

Included are unallocatable general and administration expenditures related to numerous cultural activities.

**Type of Expenditures**

**1. Wages and Salaries**

Included are expenditures for wages and salaries for all full-time, part-time, regular, term and casual employees. Also included are the employee benefits paid by the government into social security, pension funds, etc. Excluded are expenses not requiring a cash outlay, such as accrued employee termination benefits and vacation pay.

**2. Purchases of Goods and Services**

Included are expenses associated with the purchase of materials and office supplies, rent, fuel and light, repairs and maintenance, printing, travel expenses, telephone and telegraph charges, equipment with a normal life of under one year, and purchases of other goods and services

Sont exclues les dépenses au titre de la production de films non culturels, par l'administration publique, tels que les films éducatifs et publicitaires produits par des producteurs privés à l'intention de l'administration publique. Sont également exclues les dépenses engagées pour la censure.

**15. Radiodiffusion et télévision**

Sont incluses les dépenses engagées dans le secteur de la radio et de la télévision, y compris celles des organismes publics (p. ex., Radio-Canada et TV Ontario) et l'aide financière accordée aux stations privées et aux établissements (p. ex. subventions pour la diffusion dans les écoles).

**16. Enregistrement sonore**

Cette expression s'applique aux disques, bandes sonores et disques compacts contenant des enregistrements musicaux et oraux. On y trouve les dépenses relatives à la création de bandes et de disques ainsi que les fonds consacrés à l'exploitation de studios et à l'achat de matériel. Sont aussi incluses les dépenses engagées au chapitre de la distribution, y compris les subventions aux sociétés de distribution, aux fabricants et aux magasins.

**17. Multiculturalisme**

Sont incluses les dépenses engagées au titre du multiculturalisme ainsi que les subventions octroyées à ce secteur.

**18. Activités multidisciplinaires**

Sont incluses les dépenses relatives aux nombreuses activités ou fonctions culturelles qui ne peuvent être classées dans une catégorie fonctionnelle. Ceci comprend l'aide financière accordée aux installations, festivals et centres culturels ainsi qu'aux municipalités, aux programmes et aux groupes artistiques organisant diverses activités culturelles.

**19. Autres**

Sont incluses les dépenses générales et administratives ne pouvant être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent de nombreuses activités culturelles.

**Genre de dépenses**

**1. Salaires et traitements**

Sont incluses les dépenses engagées pour les salaires et traitements de tous les employés à plein temps, à temps partiel, réguliers, embauchés pour une période déterminée et occasionnels. On y compte aussi les prestations des employés versées par l'administration dans les fonds de sécurité sociale, les caisses de retraite, etc. Sont exclues les dépenses ne nécessitant pas de décaissements comme les prestations de cessation d'emploi et les indemnités de congés accumulées.

**2. Achats de biens et de services**

Cette rubrique comprend les dépenses relatives à l'achat de matériel et de fournitures de bureau, le loyer, le combustible et l'électricité, les réparations et l'entretien, l'impression, les frais de déplacement, les frais de téléphone et de télégraphe, des appareils dont la vie utile est inférieure à un an et les achats d'autres biens et

(excluding employee services) required for the department or agency to operate. Also included are fees paid to freelancers during the reporting period. Excluded are expenditures not requiring a cash outlay, such as depreciation and amortization expenses, and imputed costs of accommodation provided without charge by departments and agencies.

**3. Operating Expenditures**

Included is sum of the amounts listed in Category 1 above (wages and salaries), and Category 2 (purchases of goods and services).

**4. Capital Expenditures**

Included are expenditures on goods with a normal life of more than one year; expenses associated with the construction and acquisition of land, buildings, machinery and equipment; and expenses associated with extraordinary building repairs.

**5. Operating Grants, Contributions and Transfers**

Included is financial assistance which is not for capital development or acquisition.

**6. Capital Grants, Contributions and Transfers**

Included are grants and transfers made to finance the acquisition of capital assets.

services (sauf les services aux employés) dont le ministère ou l'organisme a besoin pour fonctionner. Également elle englobe la rémunération versée aux pigistes au cours de la période de référence. Les dépenses ne nécessitant pas de décaissements, telles que l'amortissement et la dépréciation, et les coûts imputés des locaux fournis gratuitement par des ministères et organismes sont exclues.

**3. Dépenses de fonctionnement**

Il s'agit du total des montants figurant dans la catégorie 1 ci dessus (salaires et traitements), et la catégorie 2 (achats de biens et de services).

**4. Dépenses d'investissement**

Sont incluses les dépenses engagées pour des biens dont la vie utile est supérieure à un an. Il faut compter les dépenses liées à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou de bâtiments, ou à la construction de ces derniers; et les dépenses liées à des réparations extraordinaires des bâtiments.

**5. Subventions, contributions et transferts de fonctionnement**

On y trouve l'aide financière non destinée au développement ou à l'acquisition de capital.

**6. Subventions, contributions et transferts d'investissement**

Sont inclus les subventions et les transferts accordés pour financer l'achat d'immobilisations.

**Additional Information**

Researchers may also request special tabulations on a cost-recovery basis. For further information regarding the data in this publication, or for supplementary details, contact: N. Verma, Cultural Activities and Institutions Section, Education, Culture and Tourism Division, Statistics Canada, Ottawa, Ontario, KIA OT6, (613) 951-6863.

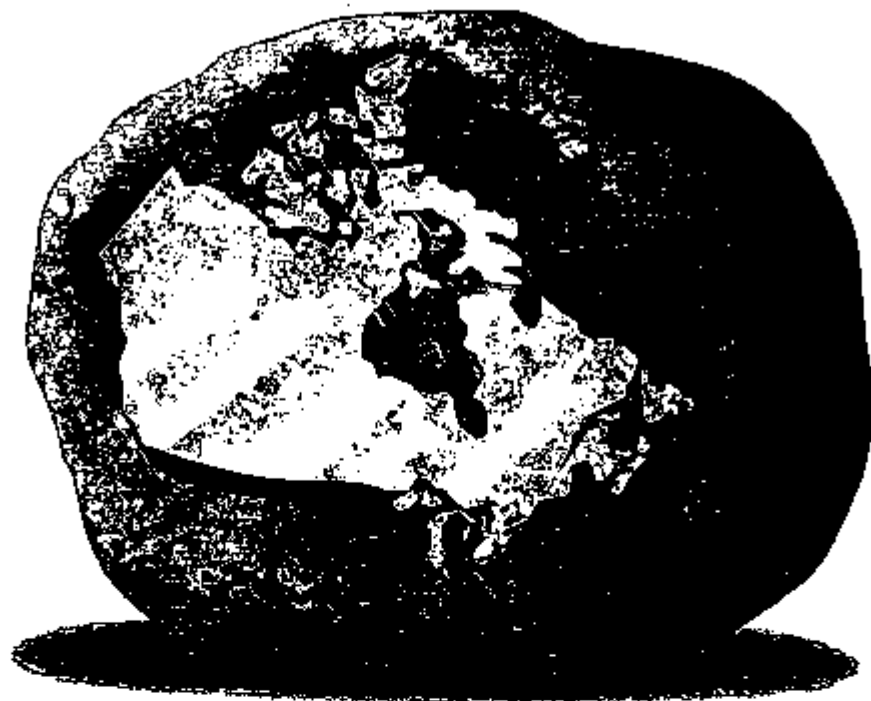
**Renseignements supplémentaires**

Les chercheurs peuvent également se procurer, moyennant des frais, des totalisations spéciales. Pour obtenir plus de renseignements sur les données de la présente publication ou des détails supplémentaires, veuillez communiquer avec N. Verma, Section des activités et institutions culturelles, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) KIA OT6, (613) 951-6863.









## ROCK SOLID INFORMATION

**G**et a focus on Canada's markets and business opportunities with the source of reliable information... Statistics Canada and its unequaled family of outstanding publications and services.

Relying on Statistics Canada means you're building your decisions on hard facts assembled by a professional organization with a world-wide reputation for scrupulous accuracy and complete reliability.

Join the thousands of corporations and individuals who base their Canadian business decisions on Statistics Canada publications. Year after year.

For more information on Statistics Canada's extensive range of publications and information services, please call toll-free 1-800-267-6677.

At Statistics Canada, we provide information you can build on.

## DE L'INFORMATION SOLIDE COMME LE ROC

**S**tatistique Canada vous offre des produits et services de qualité qui vous donnent une image claire du secteur canadien des affaires.

Joignez-vous aux milliers de personnes et d'entreprises qui, année après année, fondent leurs décisions sur les publications de Statistique Canada.

Vous fier à Statistique Canada, c'est fonder vos décisions sur des renseignements solides, recueillis par un organisme dont la réputation internationale en est une d'exactitude et de fiabilité.

Pour obtenir plus de renseignements sur toute la gamme de publications et de services qu'offre Statistique Canada, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-267-6677.

Statistique Canada fournit l'information à la base des grandes réalisations.



---

**PUBLICATIONS  
OF THE CULTURE STATISTICS  
PROGRAMME**

**PUBLICATIONS  
DU PROGRAMME DE LA STATISTIQUE  
DE LA CULTURE**

**Quarterly Bulletin - Bulletin trimestriel**

Focus on Culture 87-004 La culture en perspective

**Service Bulletin - Bulletin de service**

Culture Communiqué 87-001 Communiqué de la culture

**Annual Statistics - Statistiques annuelles**

Sound Recording 87-202 L'enregistrement sonore

Periodical Publishing 87-203 L'édition du périodique

Film Industry 87-204 L'industrie du film

Public Libraries 87-205 Les bibliothèques publiques

Government Expenditures on Culture 87-206 Les dépenses publiques au titre de la culture

Heritage Institutions 87-207 Les établissements du patrimoine

Television Viewing 87-208 L'écoute de la télévision

Performing Arts 87-209 Les arts d'interprétation

Book Publishing 87-210 L'édition du livre

**Occasional - Hors série**

Government Expenditures  
on Culture in Canada 87-517 Dépenses publiques au titre de la  
culture au Canada

---